Nations Unies

S/PV.6822



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6822e séance

Mardi 21 août 2012, à 10 heures
New York

Président :	M. Araud	(France)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Berger
	Azerbaïdjan	M. Musayev
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Quintana
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Zhukov
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Maroc	M. Bouchaara
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Tatham
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2012/603)

12-46687(F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) and 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2012/603)

Le Président : En vertu de l'article 37 du règlementintérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Serbie à participer à la présente séance. Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Ministre de la République de Serbie.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à participer à la présente séance.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Hashim Thaçi, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/603, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne la parole à M. Zarif.

M. Zarif (*parle en anglais*) : Je remercie le Président du Conseil de sécurité de me donner l'occasion aujourd'hui de présenter le rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2012/603), et d'informer le Conseil de l'évolution de la situation et des questions auxquelles la communauté internationale est confrontée au Kosovo.

Aujourd'hui, je tiens notamment à souligner, une fois de plus, les dangers que pose la tendance parfois silencieuse mais pourtant dangereuse à la complaisance. De l'avis de ceux d'entre nous qui sont sur le terrain, les perspectives de relance du processus politique sont fuyantes, alors qu'il peut coûter très cher de laisser passer de telles occasions. Il me semble urgent et nécessaire que la communauté internationale s'engage politiquement de manière plus active et délibérée auprès des parties. Le niveau plus élevé de représentation autour de cette table aujourd'hui en est la preuve. Au cours de la période considérée dans le rapport, les séances de dialogue entre Belgrade et Pristina, coordonné par l'Union européenne, sont restées en suspens en raison des élections générales tenues en mai en Serbie et du processus politique ayant conduit à la formation d'un nouveau gouvernement le 27 juillet.

Il y a deux semaines, j'ai eu l'occasion de rencontrer la nouvelle équipe dirigeante à Belgrade, y compris le Président Tomislav Nikolić et le Premier Ministre Ivica Dačić. Je tiens à saisir cette occasion pour féliciter S. E. M. Ivan Mrkić de sa nomination au poste de ministre des affaires étrangères de la Serbie. Au cours de mes entretiens avec les nouveaux dirigeants serbes, j'ai accueilli favorablement le fait qu'ils se soient engagés sans attendre et clairement à mettre intégralement en œuvre les accords trouvés précédemment dans le cadre du dialogue et à reprendre rapidement le dialogue.

Il est désormais indispensable que les deux parties démontrent clairement leur attachement sincère au dialogue, notamment par la mise en œuvre rapide des accords conclus. Comme le souligne le rapport du Secrétaire général, les retards dans l'exécution des engagements ou dans le règlement des différences d'interprétation auxquels ils ont donné lieu ne doivent pas servir d'excuse pour prolonger l'interruption du processus. Je suis convaincu qu'avec le nouveau Gouvernement maintenant en place à Belgrade, le dialogue facilité par l'Union européenne reprendra bientôt. En outre, j'espère que ceux qui sont impliqués dans le processus auront mis à profit la récente période de pause pour réfléchir aux améliorations à y apporter, en accordant notamment une attention accrue à la phase de mise en œuvre.

La première visite officielle du Secrétaire général dans la région, à la fin du mois de juillet, juste après la période considérée dans le rapport, a permis d'élever le niveau des débats sur un certain nombre de questions essentielles. Je crois que cela a également contribué à préparer le terrain pour ce que nous espérons tous voir, à savoir une démarche plus dynamique en vue de s'attaquer aux questions clefs dans un avenir très proche. Aussi important soit-il de veiller à ce que les parties s'engagent de manière renouvelée à reprendre le dialogue, la communauté internationale doit pour sa part s'efforcer de renouveler son engagement au cours de la prochaine période, qui sera cruciale.

Sur le terrain, des progrès considérables ont été accomplis pour accroître la cohésion et l'efficacité entre les présences dotées d'un mandat international. L'intensification des échanges entre la MINUK, le Bureau de l'Union

européenne au Kosovo, la Force de paix au Kosovo (KFOR), la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont abouti à une plus grande cohérence des efforts sur de nombreuses questions d'intérêt commun. Cette coordination donne en outre une vision plus claire des questions pouvant être réglées grâce à un meilleur effort conjoint, ainsi que de celles qui restent en suspens à cause de l'absence de progrès politiques.

Le Bureau de l'Union européenne au Kosovo a continué d'intensifier ses opérations, sous la direction du Représentant spécial de l'Union européenne, M. Žbogar. Durant cette période, EULEX a procédé à une restructuration interne importante visant à rationaliser son fonctionnement, tout en améliorant sa clarté conceptuelle et son efficacité. Parallèlement à cette refonte conceptuelle, il demeure essentiel, selon nous, de s'attacher avec le plus grand soin à être prêt et apte à mener des interventions efficaces, en particulier dans les zones où la mise en place des institutions chargées de faire respecter l'état de droit demeure insuffisante, et où ces institutions sont parfois assujetties aux courants politiques.

Bien que les activités opérationnelles de la MINUK soient limitées, nous nous sommes néanmoins attachés à ce que notre action auprès des autorités kosovares donne davantage de résultats positifs, dans des domaines contribuant directement à améliorer les conditions de vie des Kosovars. J'ai découvert avec plaisir les résultats d'une enquête menée en juin, d'où il est ressorti que la manière dont la population du Kosovo perçoit l'ONU évoluait dans le bon sens. Le sondage, financé par l'Union européenne, a révélé que plus des trois quarts de la population kosovare ont confiance dans l'ONU, soit une augmentation de quelque 15 % depuis la dernière enquête réalisée en 2010.

Outre nos relations au niveau politique au Kosovo, les activités de la Mission sont en train d'être ajustées afin de nous permettre de travailler plus efficacement avec les communautés locales, les institutions et nos partenaires internationaux pour réaliser des progrès plus que nécessaires en matière de protection des droits de l'homme, de retour des personnes déplacées et des réfugiés, et d'enquête sur le sort des personnes disparues.

Nos efforts comprennent également des mesures coordonnées pour un engagement plus constructif à tous les niveaux dans la partie nord du Kosovo. S'agissant de cette zone, davantage d'efforts seront nécessaires pour modifier l'attitude et la rhétorique habituelles qui émanent alternativement de Pristina, de Belgrade et du nord du Kosovo. Comme je l'ai souligné lors de précédentes séances du Conseil, l'instauration de conditions propices à la représentation légitime et authentique des intérêts de la population dans le nord du Kosovo doit constituer une priorité. La réalisation de cet objectif exigera de toutes les parties qu'elles fassent montre de bonne volonté et de maturité politique. Nous espérons que les progrès dans cette direction ne seront plus entravés par des comportements négatifs et des fanfaronnades politiques devenus bien trop omniprésents. Cet aspect essentiel pour qu'il y ait progrès politiques d'ensemble dépendra également de l'engagement et de l'appui actifs des membres du Conseil.

J'espère sincèrement que, durant la période à venir, ni les parties ni les principaux intervenants internationaux ne perdront une occasion de relancer les efforts pour s'attaquer de manière directe et volontaire aux problèmes politiques fondamentaux. Nous devons veiller à ne pas confondre stabilité à court terme et avancées véritables vers des solutions de fond.

En conséquence, je voudrais demander de nouveau aux membres du Conseil de faire bon usage de leur autorité et de leur influence pour aider et encourager les parties à aborder les négociations de manière plus créative, plus audacieuse et davantage tournée vers l'avenir, en se fondant sur l'esprit de compromis et le respect mutuel. Je suis convaincu que ce n'est qu'en poursuivant dans cette voie que l'on pourra s'attendre à de réels progrès, et partant à de plus grandes chances de succès, pour tourner enfin la page sur un douloureux passé. Opter aujourd'hui pour une approche moins active signifierait, à mon avis, le maintien du statu quo, ce qui n'est dans l'intérêt de personne.

Je tiens à ajouter, étant donné que leur mandat de 12 mois prend fin dans les prochains jours, un mot spécial de remerciement au commandant de la KFOR, le général de division Erhard Drews, de l'Allemagne, et à son adjoint autrichien, le général de brigade Johann Luif, pour leur professionnalisme exceptionnel et leur engagement constant à maintenir un environnement sûr et sécurisé au cours de l'année écoulée. Ils ont joué un rôle déterminant pour promouvoir l'objectif de créer un effet de synergie dans les efforts déployés par les entités présentes sur le terrain au titre d'un mandat.

Enfin, je tiens à remercier sincèrement les membres du Conseil pour leur soutien continu au travail de la MINUK.

Le Président : Je donne maintenant la parole à M. Dačić, Premier Ministre de la République de Serbie.

M. Dačić (Serbie) (*parle en serbe; texte anglais fourni par la délégation*) : Je vous remercie, Monsieur

le Président, d'avoir convoqué cette séance du Conseil de sécurité, conformément à la résolution 1244 (1999).

Je salue la présence du Représentant spécial Farid Zarif, et le remercie de sa déclaration.

Au cours de la période considérée dans le rapport, les citoyens serbes ont voté lors d'élections générales libres et régulières. Les observateurs internationaux ont conclu que le scrutin avait été conforme aux normes internationales les plus strictes, comme dans n'importe quelle démocratie stable.

La consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionales constitue une priorité pour les autorités récemment élues de la République de Serbie. Je tiens à rappeler au Conseil que dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, pratiquement, les ennemis les plus acharnés de naguère ont commencé de jeter les bases d'une nouvelle Europe, stable et prospère. Cela a été le point de départ de l'Union européenne que nous connaissons aujourd'hui, au sein de laquelle la Serbie voudrait également trouver sa place. Par contre, plus de 20 ans après l'éclatement de l'ex-Yougoslavie et les guerres civiles qui ont suivi, les peuples de la région continuent de vivre dans le passé en se renvoyant mutuellement les accusations au lieu de trouver une solution viable pour l'avenir.

C'est pourquoi le règlement de la question du statut final du Kosovo-Metohija constitue l'une des priorités les plus importantes de mon gouvernement. Nous sommes prêts à trouver, par un processus de négociation et de dialogue, une solution durable qui tienne compte des intérêts légitimes des Albanais, des Serbes et de tous les habitants du Kosovo. Je tiens à être très clair sur le fait que la Serbie ne reconnaîtra jamais, en aucune circonstance, implicitement ou explicitement, la déclaration unilatérale d'indépendance des autorités albanaises du Kosovo, car elle ne découle pas d'un accord mutuel. Notre nation restera unie sur cette question fondamentale. Nous continuerons de défendre notre ordre constitutionnel à l'aide de tous les moyens pacifiques dont dispose tout État démocratique membre de l'ONU. Je pense qu'il n'est pas un pays représenté dans cette salle qui agirait différemment si sa nation se trouvait en pareille situation.

Avant de poursuivre, je tiens à exprimer notre sincère gratitude à la majorité des États Membres de l'ONU pour leur respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Serbie. Je les adjure de continuer de s'abstenir d'avaliser toute solution au problème du Kosovo qui n'ait pas fait l'objet d'un accord clair et définitif entre les parties.

La question du statut final du Kosovo n'a toujours pas été réglée. Aucune solution relative à ce statut n'a été approuvée par le Conseil de sécurité et aucun règlement global n'a été accepté par les parties prenantes. Par conséquent, la République de Serbie estime que le Kosovo ne peut être autorisé à adhérer à une organisation internationale où le statut de membre est réservé aux États souverains.

En ce qui concerne les accords provisoires conclus à Bruxelles dans le cadre des négociations techniques menées sous l'égide de l'Union européenne, et dont il est fait mention au paragraphe 14 du rapport du Secrétaire général dont le Conseil est saisi aujourd'hui (S/2012/603), je tiens à souligner qu'ils sont incontestablement conformes au principe de la neutralité vis-à-vis du statut du Kosovo et à la résolution 1244 (1999). En effet, la participation des autorités de Pristina en qualité d'acteurs non étatiques se limite à des réunions d'enceintes régionales dont le but est de « promouvoir la coopération ou l'intégration dans la région des Balkans », pour reprendre les termes convenus entre les parties. Une fois de plus, je tiens à rappeler qu'il est question ici de participation et non d'adhésion.

Le rapport du Secrétaire général est explicite à cet égard :

> « nombre de difficultés rencontrées au Kosovo ne tiennent pas uniquement aux différends qui persistent entre les parties, mais sont aussi le fait de l'incapacité persistante de la communauté internationale à s'accorder pour aider les parties à faire les compromis nécessaires et à avancer ainsi plus rapidement sur la voie de règlements politiques durables » (*S/2012/603, par. 47*).

Nous souscrivons pleinement à cette évaluation. Pour atteindre cet objectif, la communauté internationale doit déployer des efforts supplémentaires. La Serbie est prête à participer à ce processus de manière constructive.

La Serbie reste foncièrement attachée à un processus qui permette à terme d'instaurer une paix durable entre les Serbes et les Albanais. Le dialogue technique mené sous l'égide de l'Union européenne fait partie intégrante de cet effort. À cet égard, je tiens à souligner que les nouvelles autorités serbes, y compris le nouveau Président et le Gouvernement, entendent mettre en œuvre tous les accords conclus jusqu'à présent, mais insistent sur le fait que Pristina doit agir de même.

Certes, le dialogue technique doit se poursuivre, mais il ne constitue pas une panacée. La Serbie est prête à participer à des pourparlers de haut niveau. On ne peut faire l'économie de négociations sur toutes les questions en suspens. Dans le cadre d'un tel processus, non seulement les dirigeants devront être déterminés et maintenir le cap,

comme l'indique le Secrétaire général, mais les deux parties devront également avoir la volonté politique de faire des compromis. Belgrade ne peut pas continuer juste à donner, tandis que Pristina ne fait que prendre. On ne pourra jamais, en procédant ainsi, aboutir à un accord légitime et durable, puisqu'il serait fondé sur l'imposition au lieu de l'assentiment. Mon gouvernement est prêt à s'engager de bonne foi à tous les niveaux en vue de parvenir à une solution mutuellement acceptable et globale sur le statut final du Kosovo.

Le rapport dont nous sommes saisis aujourd'hui attire notre attention sur de nouvelles actions unilatérales qui portent gravement atteinte aux prérogatives de cet organe et à l'autorité de la résolution 1244 (1999), que tous les États Membres sont tenus de respecter en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Je pense en particulier à une modification importante apportée aux fonctions de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX). Selon le rapport figurant à l'annexe I du rapport du Secrétaire général, EULEX a bien entamé son processus de restructuration compte tenu de ses nouvelles priorités. La Mission est maintenant restructurée. Après l'adoption de nouveaux documents de planification, la nouvelle structure est devenue opérationnelle au cours de la période à l'examen. Aucun autre détail n'a été fourni à ce sujet.

Ceci s'inscrit dans le contexte plus large de l'annonce faite par le soi-disant Groupe de pilotage international selon laquelle le mandat que s'est octroyé le prétendu Bureau civil international consistant à faire appliquer par la force le plan Ahtisaari, que la Serbie n'a pas accepté, prendra fin à l'automne. Selon le rapport du Secrétaire général, les autorités de Pristina ont adopté des réformes, qui visent également à abolir les pouvoirs exécutifs qu'exercent les organisations internationales au Kosovo.

La Serbie estime que le Conseil de sécurité est la seule institution jouissant d'une légitimité indiscutable et universelle habilitée à opérer le type de changements mentionnés dans le rapport. C'est la raison pour laquelle la déclaration présidentielle du Conseil en date du 26 novembre 2008 (S/PRST/2008/44) et le rapport du Secrétaire général du 24 novembre 2008 (S/2008/692) ont pu affirmer qu'EULEX respecterait strictement les dispositions de la résolution 1244 (1999) et opérerait sous l'autorité générale de l'ONU et dans le contexte de la neutralité de l'Organisation à l'égard du statut du Kosovo.

Étant donné que le processus qu'EULEX appelle sa restructuration n'a pas été soumis à l'approbation du Conseil de sécurité et n'a pas été autorisé par un représentant de l'ONU, il n'est pas conforme à la résolution 1244 (1999). Par ailleurs, l'abolition unilatérale « des pouvoirs exécutifs qu'exercent les organisations internationales au Kosovo » (*S/2012/603, par. 7*), témoigne une fois de plus du mépris total de Pristina à l'égard de la compétence exclusive du Conseil de sécurité dans cette affaire. Je tiens toutefois à souligner que ces faits préoccupants n'ont en rien fait changer notre position de longue date sur l'action de l'Union européenne au Kosovo. Nous estimons que l'Union européenne doit poursuivre ses efforts dans le contexte de la neutralité à l'égard du statut du Kosovo afin de mettre sur pied le cadre institutionnel qui fait actuellement défaut et d'améliorer les conditions sociales lamentables qui règnent dans cette province.

La position de la Serbie, je tiens à le dire clairement, est que c'est un engagement plus ferme, et non un repli, qui est nécessaire de la part d'EULEX. Si EULEX n'a pas les capacités nécessaires, une autre solution serait que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) examine sa propre restructuration et revoie ses effectifs, conformément à la résolution 1244 (1999). Le cas échéant, la Serbie fera en sorte que, par le biais de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale, des fonds supplémentaires soient alloués à la MINUK dans le cadre du prochain processus budgétaire.

Le rapport du Secrétaire général aborde les menaces qui pèsent sur la sécurité de la communauté serbe dans le nord et le sud du Kosovo. Le rapport appelle l'attention sur le double meurtre du représentant élu d'un village serbe du Kosovo et de son épouse, près de la ville d'Uroševac. Malheureusement, les auteurs de ce meurtre sont toujours en liberté, comme c'est presque toujours le cas pour les attaques visant des Serbes. Le rapport souligne également les nombreuses lettres de menace et messages envoyés par des organisations pan-albanaises ultranationalistes aux rapatriés. En outre, il mentionne divers incidents d'incendies criminels, de cambriolages, de pillages de maisons et d'attaques de véhicules serbes à coup de pierres.

Par ailleurs, il souligne que

> « des actes de vandalisme et d'intolérance religieuse ont encore été commis au cours de la période considérée, notamment le vol d'argent, de portes et d'une cloche dans l'enceinte d'une église orthodoxe, et la profanation de cimetières orthodoxes. » (*S/2012/603, par. 35*)

De plus, le rapport mentionne également « quatre cas d'agressions verbales ou physiques visant des moines orthodoxes » (*ibid., par. 35*). Aucune description n'est

donnée, et le document ne dit pas si des arrestations ont été faites dans le cadre de ces crimes inspirés par la haine.

Nous estimons que ces incidents, et tant d'autres, s'inscrivent dans le cadre d'une campagne d'intimidation visant sciemment les Serbes du Kosovo, et que leur but ultime est manifestement de parvenir au nettoyage ethnique total des Serbes et à l'éradication de notre patrimoine culturel. Les résultats sont éloquents. Au cours de la période considérée, seuls 45 Serbes du Kosovo déplacés sont revenus dans la province. Selon les rapports du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ce chiffre représente moins de la moitié des chiffres enregistrés pendant la même période l'an dernier. Je voudrais rappeler au Conseil que, selon les Nations Unies, plus de 200 000 non-Albanais ont été expulsés du territoire du Kosovo-Metohija depuis juin 1999.

Le rapport du Secrétaire général cite « la décision prise par les autorités kosovares d'interdire, à compter de juillet, les plaques émises par les Serbes pour être utilisées au Kosovo » (*ibid., par. 14*). Cela a conduit certains Serbes du Kosovo à adopter le nouveau système d'immatriculation automobile mis en place par Pristina. L'objectif déclaré de ce programme est apparemment d'éliminer la discrimination, puisque tous les résidents de la province sont censés recevoir des plaques sans identifiant ethnique. Toutefois, un rapport récent financé par l'Union européenne remet fondamentalement en cause cette affirmation. Rédigé par l'organisation non gouvernementale européenne Diadikasia, il s'intitule « Liberté de circulation : l'émission de plaques d'immatriculation RKS pour les membres des communautés non albanaises au Kosovo en 2012 ».

Je cite sa conclusion troublante : « On distingue une tendance à n'émettre qu'une série de lettres particulières pour les membres ... de la communauté serbe. » D'après les preuves recueillies, les Albanais du Kosovo se voient distribuer des plaques avec des combinaisons de lettres différentes. Cette pratique inquiétante et très discriminatoire a été confirmée aux auteurs du rapport par un responsable politique du Kosovo, dont le document reproduit cette affirmation : « Ce n'est un secret pour personne que les voitures des Serbes sont marquées. »

Sept décennies après que le vieux continent a vu la fin des régimes ayant publiquement pratiqué le marquage visuel de groupes ethniques, la pratique a fait son retour sur les terres européennes. Si elle est avérée, cette pratique doit être condamnée sans la moindre ambiguïté. C'est là une nouvelle preuve que les autorités ethniques albanaises ont bien lancé une campagne permanente de discrimination et de terreur à l'encontre des Serbes.

En outre, le rapport du Secrétaire général dont nous sommes saisis aujourd'hui attire notre attention sur les nombreux exemples du recours disproportionné à la force par la police kosovare, et souligne le refus obstiné de son prétendu ministre de l'intérieur, Bajram Rexhepi, de lancer des mesures disciplinaires à l'encontre de ceux qui, placés sous son commandement, adoptent une conduite brutale et discriminatoire, et de ceux dont l'inaction menace la sécurité des Serbes. Le Secrétaire général conclut en affirmant explicitement que les incidents évoqués dans le rapport d'aujourd'hui « permettent de douter sérieusement de la capacité institutionnelle de la police kosovare de gérer les tensions et de susciter la confiance auprès de l'opinion » (*ibid., par. 18*). Dans ce contexte, l'abrogation annoncée des fonctions exécutives de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) est encore plus inquiétante. Les responsables serbes ont continué de suivre assidûment l'enquête lancée par l'Équipe spéciale d'enquête d'EULEX sur les allégations faite par l'un de ses membres,de nationalité suisse, Dick Marty, dans un rapport publié en décembre 2010 et adopté à la quasi-unanimité par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Selon le rapport de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, intitulé « Traitement inhumain de personnes et trafic illicite d'organes humains au Kosovo », des centaines de Serbes ont été enlevés au Kosovo avant, pendant et immédiatement après le conflit de 1999 et envoyés dans des camps de détention clandestins en République d'Albanie. Beaucoup d'entre eux y ont été sélectionnés pour subir de force une intervention chirurgicale avant d'être assassinés. On leur a prélevé des organes pour les vendre sur le marché noir international.

Tout comme la Serbie avait tout fait pour identifier et poursuivre tous ceux qui avaient commis des atrocités contre la population albanaise au Kosovo, mon pays espère que toute la vérité sera faite et que tous ceux qui sont responsables de ces crimes de guerre contre les Serbes du Kosovo seront punis.

Les familles des victimes serbes ne doivent pas être considérées comme méritant moins la justice que les victimes d'autres crimes de guerre commis dans l'ex-Yougoslavie pendant les années 90.

La Serbie appuie le travail de l'Équipe spéciale d'EULEX qui a, comme l'indique l'annexe I au rapport du Secrétaire général, accru ses contacts et sa collaboration avec un certain nombre d'acteurs étatiques et non étatiques. Néanmoins, comme c'était déjà le cas avant la création de l'Équipe spéciale d'EULEX, la question critique de la juridiction demeure sans réponse. Il en faudra une pour

que l’Équipe spéciale puisse découvrir l’entière vérité sur diverses allégations terribles, notamment celles qui ont été faites au paragraphe 68 du rapport susmentionné de l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe, selon lequel un certain nombre de hauts responsables de l’Armée de libération du Kosovo « ont été les complices essentiels de divers types d’activités criminelles ». Parmi ces activités figure le trafic d’organes humains.

Comme elle l’a fait à plusieurs occasions devant le Conseil, la Serbie souligne sa conviction que le Conseil de sécurité doit jouer un rôle essentiel sur cette question, car il est l’organe capable d’assurer une coopération obligatoire et contraignante des États Membres. Des reportages provenant de la presse internationale continuent d’attirer notre attention sur le fait que la piste des crimes présumés pointe vers de nombreuses régions du monde, notamment vers certains pays membres du Conseil de sécurité. Nous appelons le Conseil de sécurité à s’assurer qu’une enquête complète et indépendante reste la priorité de l’ONU. La Serbie a présenté des propositions s’agissant du mécanisme d’enquête que nous envisageons.

Nous espérons que les enquêteurs chargés de l’affaire du trafic d’organes présenteront des exposés semestriels devant le Conseil de sécurité, à l’instar de ce qui est fait par les hauts responsables du Tribunal pénal international pour l’ex-Yougoslavie.

Nous sommes résolus à parvenir à une paix durable entre les Serbes et les Albanais dans les Balkans. Pour qu’une telle paix soit durable, elle doit également être juste. Je l’affirme ici non seulement en ma qualité de Premier Ministre de la Serbie, mais avant tout en tant que quelqu’un né au Kosovo-Metohija, à Prizren, une ville qui, au Moyen-Âge, était la capitale de la Serbie et qui aujourd’hui compte à peine une vingtaine de Serbes.

À cette fin, les deux parties devront prendre des décisions difficiles et courageuses. Nous sommes prêts à jouer notre rôle. La Serbie est prête pour la normalisation et la réconciliation régionale. Il en va de l’intérêt des citoyens ordinaires. La Serbie est également prête à entamer un dialogue pour parvenir à une solution globale, mais nous ne sommes pas, et nous ne serons jamais, prêts à accepter la déclaration unilatérale d’indépendance du Kosovo. Aucune mesure unilatérale, prise par qui que ce soit, ne nous rapprochera d’un règlement global. Au contraire, ces mesures ne peuvent que nous éloigner davantage.

Ce qui nous a fait défaut jusqu’à présent est un interlocuteur crédible, prêt et disposé à faire le nécessaire pour parvenir à un règlement global. Il faudra faire des compromis pour atteindre un accord. Nous ne sommes pas les seuls à devoir nous faire à cette idée; Pristina doit également s’y résigner.

Alors que nous envisageons la manière de procéder à l’avenir, nous pourrions nous inspirer de Nelson Mandela, qui a écrit ces paroles émouvantes : « Si vous voulez faire la paix avec votre ennemi, vous devez collaborer avec votre ennemi. C’est alors qu’il deviendra votre partenaire ».

Le Président : Je remercie le Premier Ministre Dačić de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à M. Thaçi.

M. Thaçi (*parle en albanais; texte anglais fourni par la délégation*) : Monsieur le Président, j’ai grand plaisir à prendre la parole devant le Conseil aujourd’hui pour passer en revue les dernières évolutions au Kosovo.

Je voudrais commencer par remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon pour ses efforts inlassables en faveur de la paix et du progrès au Kosovo et dans les Balkans. Sa toute première visite en République du Kosovo, le mois dernier, a confirmé une nouvelle fois que nous partageons les mêmes valeurs, les mêmes intérêts et les mêmes efforts en vue d’un Kosovo prospère. Comme le Secrétaire général a pu le voir au cours de sa visite, mon pays est un des exemples les plus brillants d’édification d’un État dans le contexte des multiples missions de consolidation de la paix déployées de par le monde ces dernières décennies. Aussi tiens-je à dire d’emblée que l’ONU et le Kosovo peuvent tous deux être fiers de cette réalisation importante. Notre détermination, associée à l’appui incommensurable de la communauté internationale, a abouti à la naissance d’un État moderne et viable qui a pour objectif majeur l’intégration aux institutions euro-atlantiques.

En février 2011, le statut du Kosovo a été arrêté. Je voudrais indiquer aux membres du Conseil qu’aujourd’hui je vais axer mon intervention sur les points suivants qui revêtent une importance particulière pour la consolidation de l’État du Kosovo : la fin de l’indépendance « sous surveillance internationale », la situation dans les municipalités du nord, les discussions techniques entre la République du Kosovo et la République de Serbie et les perspectives d’intégration européenne du Kosovo.

Les faits sont là : depuis février 2008, le Kosovo a mis en place un État homogène et a renforcé ses institutions multiethniques et démocratiques. En ma qualité de Premier Ministre de la République du Kosovo, j’ai l’honneur de faire ici état des progrès intervenus récemment en matière d’édification de l’État suite à la décision historique du

Groupe de pilotage international de mettre un terme à l'indépendance du Kosovo sous surveillance internationale. Il y a cinq ans, le Kosovo a déclaré son indépendance, sur la base du processus international défini par l'ONU et conduit par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, l'ancien Président Martti Ahtisaari. La mise en œuvre intégrale de la proposition de règlement global a permis au Kosovo de devenir un État fonctionnel, démocratique et multiethnique.

L'adoption et l'application de la Constitution, la décentralisation des pouvoirs au profit des municipalités dans tout le pays, la création de six nouvelles municipalités pour les communautés serbes et l'élection au Parlement de 24 membres représentant les différentes communautés, parmi lesquels 13 pour la seule communauté serbe, sur un total de 120 sièges, ne sont que quelques exemples de la transformation profonde qu'a connue mon pays. Mon gouvernement compte trois ministres Serbes du Kosovo, dont le Vice-Premier Ministre.

La création d'un système élaboré de garantie des droits des minorités, afin que tous les citoyens du Kosovo, indépendamment de leur identité ethnique, participent aux structures politiques du nouvel État a joué un rôle capital à cet égard. L'ensemble du cadre juridique relatif à la réglementation du secteur public garantit l'égalité des droits et la représentation de tous les groupes ethniques du Kosovo. Mon gouvernement a établi des fondations solides et un régime de droits à tous les niveaux qui satisfait, voire dans certains cas dépasse, les normes internationales en la matière. Notre attachement inébranlable à ces principes montre une fois de plus que le Kosovo est un État multiethnique fondé sur les valeurs et les normes européennes et dans lequel les principes et l'esprit du plan Ahtisaari seront à jamais partie intégrante de l'État et de la société.

Ces derniers mois, nous avons adopté quelque 21 lois et amendements de première importance portant, entre autres, sur la fin de l'indépendance sous surveillance, les droits des communautés, la décentralisation, le patrimoine culturel et religieux et les questions relatives au passé et à la réconciliation. Certains de ces textes sont déjà entrés dans leur phase de mise en application à l'heure où nous parlons. Pendant la période considérée, j'ai pris la décision de nommer un commissaire aux langues ainsi que le directeur de la deuxième chaîne de radiodiffusion publique, la chaîne 2, qui s'adresse exclusivement aux Serbes et autres communautés. Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport (S/2012/603), ces différents textes et amendements sont destinés à renforcer la protection du patrimoine de l'Eglise orthodoxe serbe et d'autres sites du patrimoine culturel. Nous sommes fiers de protéger 45 sites religieux, historiques et cultures inscrits sur la liste des zones de protection spéciale. Mon gouvernement a récemment approuvé une liste de monuments et sites culturels à placer sous protection temporaire. Nous sommes très attentifs à la préservation de toutes les religions, que nous prenons très à cœur. La police du Kosovo est tout à fait prête à assumer les responsabilités de protection des monastères et autres sites actuellement confiées à la Force de paix au Kosovo (KFOR).

À l'heure où de nombreux pays sont aux prises avec des difficultés économiques, des troubles ethniques ou des blocages gouvernementaux, l'exemple du Kosovo peut servir de modèle en termes d'édification de l'État. La fin de l'indépendance sous surveillance internationale a ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire de l'État du Kosovo en donnant naissance à des institutions démocratiques viables, à une économie de marché, ainsi qu'à une infrastructure, une justice, une administration publique, un système d'éducation et une culture modernes. Nous avons poursuivi la réforme de l'administration publique, en nous appuyant sur les recommandations du rapport d'étape de la Commission européenne, afin de mettre en place une administration indépendante, efficace et multiethnique qui intègre les pratiques de la gouvernance démocratique.

Le Kosovo a les institutions les plus stables de toute la région et il a préservé sa stabilité macroéconomique et budgétaire malgré la crise financière et la crise de la dette en Europe. Cette année, les prévisions situent le taux de croissance économique à 5%. La fin de l'indépendance sous surveillance montre que la communauté internationale est convaincue que le Kosovo, avec l'aide de ses dirigeants actuels et de sa population, intégrera l'Union européenne dans les prochaines années. Mon gouvernement est très attaché à la primauté du droit et à la lutte contre la corruption et les milieux du crime organisé, qui comptent parmi ses priorités. La Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) a joué un rôle crucial ces dernières années. Compte tenu de nos réalisations, nous souscrivons pleinement à la reconfiguration et à la réduction d'environ 25% des effectifs envisagées. Le rapport d'EULEX (S/2012/603, annexe I) le confirme, les institutions chargées de l'État de droit au Kosovo ont fait des progrès considérables et EULEX restera un partenaire stratégique de la République du Kosovo. La fin de l'indépendance sous surveillance et la reconfiguration d'EULEX vont toutes deux contribuer à asseoir l'État et sont un signe évident des progrès d'ensemble réalisés par le Kosovo.

Nous reconnaissons pleinement le rôle d'EULEX en matière d'état de droit et dans le processus d'intégration à l'Union européenne. En conséquence de quoi, nous restons

déterminés à adopter un nouveau cadre juridique en relation avec la prorogation de la mission d'EULEX jusqu'à la mi-juin 2014. Le résultat des négociations sera entériné par le Parlement du Kosovo en tant d'accord bilatéral entre le Kosovo et l'Union européenne.

Pendant le mois écoulé, le nombre de pays ayant officiellement reconnu l'indépendance du Kosovo a continué d'augmenter selon un processus qui s'avère inéluctable. Je tiens à remercier la République du Tchad et la République du Mali qui ont récemment décidé de reconnaître l'indépendance du Kosovo.

Près de la moitié des États Membres de l'Organisation des Nations Unies reconnaissent aujourd'hui la République du Kosovo et nous escomptons d'autres actes de reconnaissance dans les semaines et les mois à venir. Nous sommes tout à fait convaincus que la non-reconnaissance de notre État menace notre stabilité, porte atteinte aux investissements européens et internationaux dans l'édification de l'État et compromet les chances d'intégration de toute la région. La mise en œuvre des dispositions de la proposition de règlement global et la fin de cette « indépendance sous surveillance » représentent des jalons d'importance considérable dans la mise en place d'un Kosovo pluriethnique, dynamique et riche de sa diversité.

Je suis heureux d'informer le Conseil qu'un nombre croissant de communautés demandent différents services à mon gouvernement. Plus de 50 000 Serbes du Kosovo ont reçu des documents d'identité et un passeport de la République du Kosovo, y compris de nombreux dirigeants religieux et locaux serbes.

Notre engagement concernant la défense et la protection des droits des communautés et de leurs membres, y compris le droit au retour, demeure au cœur de notre politique intérieure. Nous y avons consacré plus de 8 millions d'euros en 2012 et mon gouvernement a affecté pour les trois prochaines années plus de 21 millions d'euros à la seule gestion du droit au retour et des communautés.

Un grand nombre de stratégies et de plans d'action viables ont été adoptés sur la question des communautés et des retours et de nouveaux bureaux municipaux ont été mis en place à cet égard, qui sont chargés de défendre et protéger les droits des communautés non majoritaires, des personnes déplacées, de ceux qui ont décidé de rentrer et des rapatriés, ainsi que de veiller qu'ils bénéficient d'un accès équitable aux services publics et de coordonner le processus des retours.

Le 30 avril, mon gouvernement a conclu un accord avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe pour permettre aux Serbes du Kosovo dotés de la double-citoyenneté de voter aux élections qui se sont tenues récemment en Serbie. Ce principe de la double-citoyenneté, inscrit dans la Constitution de la République du Kosovo, est en conformité avec les normes européennes. Le taux de participation des Serbes kosovars à ces élections a atteint environ 30 %, ce qui est inférieur à leur participation aux dernières élections locales et législatives organisées par les institutions kosovares.

Il importe de souligner à cet égard que c'est la première fois depuis la fin de la guerre que la Serbie a convenu de ne pas organiser d'élections au Kosovo et d'accepter la légitimité de l'ordre constitutionnel de mon pays.

Sur le plan de la sécurité, nous avons enregistré un incident, durant la période à l'examen, le 28 juin, à Pristina, au point de passage de Merdarë/Merdare. Au total, 32 officiers de police ont été blessés dans le cadre de heurts directs avec des manifestants serbes, qui ont jeté des pierres et essayé d'enlever un indicateur de la ligne frontière du Kosovo.

La réaction de notre force de police, mise en place par l'ONU en 1999, a été modérée et non violente. Aujourd'hui la police kosovare, principale institution du secteur de la sécurité, est composée à 15 % de membres des communautés minoritaires, chiffre exemplaire au regard de toutes les normes appliquées dans les Balkans.

Un acte criminel a été commis le 6 juillet. Nous condamnons fermement le meurtre de deux citoyens kosovars dans un village de la municipalité de Ferizaj/Uroševac : Tallinovc/Talinovac. Les autorités kosovares estiment qu'il s'agit là d'un acte criminel contraire aux valeurs de notre société et de notre État. Nous avons réagi rapidement, pour montrer que ce type d'acte de violence est intolérable, et nous avons demandé aux autorités de procéder à une enquête afin que les responsables soient traduits en justice le plus vite possible.

Je signalerai à cet égard que nous disposons de données crédibles montrant que les crimes à motivations ethniques ont fortement chuté au Kosovo depuis l'indépendance de l'État. Actuellement, Pristina est plus sûre que la plupart des capitales de la région. À cet égard, une étude menée par le Programme des Nations Unies pour le développement en juillet indique que les taux de satisfaction des Serbes du Kosovo relativement aux institutions de sécurité connaissent une courbe ascendante. L'étude confirme que la sécurité des personnes n'est plus considérée comme un problème de premier plan.

J'ai le plaisir d'informer le Conseil que le 4 juin, mon gouvernement a annoncé la mise en place du Groupe de travail interministériel chargé des questions relatives au passé et à la réconciliation, signe de l'engagement de notre gouvernement vis-à-vis de cette importante initiative. Il ne s'agit pas de punir, mais d'établir un programme de dédommagement des victimes et de leur famille et de poursuivre les auteurs de ces crimes, afin que les membres de chaque communauté ethnique puissent s'acheminer vers la réconciliation.

Je tiens à redire ici que mon pays a accompli d'immenses progrès sur le plan de l'intégration de la communauté serbe aux échelons tant central que local du gouvernement. Nous nous y sommes engagés et avons réussi à intégrer plus de 100 000 Serbes kosovars dans tout le Kosovo et au sein de nos institutions. Ils jouissent désormais de l'autonomie dans les municipalités de Gračanica/Graçanicë, Novo Brdo/Novobërdë, Klokot/Kllokot, Ranilug/Ranillug, Parteš/Partesh and Štrpce/Shtërpcë.

Cependant, nous n'avons pas pu obtenir les mêmes résultats dans les trois municipalités de la région nord du Kosovo, où il n'y a que 30 000 Serbes locaux. D'autre part, la Serbie a essayé d'exercer un contrôle administratif sur ces municipalités, par le biais de ses structures illégales de police et de sécurité, dirigées, financées et directement contrôlées par le Gouvernement de Belgrade. La Serbie n'a pas permis aux Serbes locaux de coopérer avec la présence internationale, la KFOR, EULEX et les institutions kosovares.

La position de mon gouvernement est claire sur la question du nord. Nous sommes contre les idées de partition, de modification des frontières ou d'échanges de territoires. En conséquence, mon gouvernement a récemment décidé d'établir une antenne administrative dans le nord de Mitrovica. Elle fournira tous les services de ce type aux citoyens de cette partie du Kosovo et coordonnera l'action et les investissements du Gouvernement dans cette région. Dans un premier temps, cette antenne comprendra sept Directions, avec un personnel de 55 personnes, et sera dirigée par un activiste local du nord de Mitrovica. C'est une nouvelle étape importante de l'établissement de la municipalité nord de Mitrovica, en fonction des dispositions du plan Ahtisaari. Cette antenne créera 80 nouveaux emplois et consacrera un budget d'environ 4 millions d'euros par année aux services de base à la communauté ainsi qu'aux projets d'infrastructure dans le nord de Mitrovica. Les réactions des citoyens locaux ont été positives, si l'on en juge par les milliers de candidatures reçues aux postes proposés par l'antenne administrative.

J'ai annoncé cette année l'engagement d'un dialogue entre mon gouvernement et les Serbes kosovars des municipalités du nord, en vue d'examiner la situation dans cette zone. Nous avons déjà mis au point un plan relatif aux modalités d'intégration de la zone dans le reste du Kosovo. En outre, la Commission européenne a demandé, dans le rapport intérimaire de l'année dernière sur le Kosovo, la stratégie d'intégration qui concernerait les trois municipalités du nord. Nous devons, dans cette partie du Kosovo, mettre l'accent sur l'état de droit; le retrait des forces de police et de sécurité déployées illégalement par la Serbie; la liberté de circulation de chacun; le développement et l'appui économiques; le retour des personnes déplacées; et la réconciliation.

Au nom de la République du Kosovo, nous nous sommes engagés à communiquer et coopérer avec l'ensemble des dirigeants serbes élus dans la région nord qui respectent les institutions de notre pays. Nous sommes prêts à trouver la meilleure solution possible pour l'intégration politique, économique et sociale des Serbes kosovars au reste du Kosovo. Cela ne se fera jamais, toutefois, au prix de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale ou de l'ordre constitutionnel de notre État.

Le Kosovo croit à la valeur démocratique du dialogue, et dans cet esprit, nous avons entamé en mars 2011 un dialogue technique avec la République de Serbie. Ce dialogue, facilité par l'Union européenne, comme le stipule l'Assemblée générale, a permis de réaliser des progrès considérables et a abouti à sept accords bilatéraux d'importance. Certains de ces accords sont en cours d'application, mais la plupart d'entre eux n'existent encore que sur le papier.

L'accord sur la gestion intégrée des frontières a été conclu le 2 décembre 2011, mais le protocole technique n'a toujours pas été signé par la Serbie qui refuse d'appliquer l'accord sur la coopération régionale. Nous croyons que le dialogue ne peut véritablement progresser que si les accords sont pleinement mis en œuvre; ainsi, en concluant et an appliquant ces accords, la République du Kosovo a fait montre de son esprit constructif et de son efficacité. La crédibilité du dialogue technique est en jeu, et nous appelons la Serbie à honorer les accords conclus pendant ce processus.

Je voudrais également réitérer que notre priorité, c'est la normalisation des relations avec la Serbie. Nous savons bien que l'absence de relations normales et de démarcation des frontières entre le Kosovo et la Serbie constitue un obstacle majeur à l'instauration de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité dans l'ensemble des Balkans.

Je tiens à réaffirmer ici même et très clairement que, tout en étant résolus à établir un dialogue, nous n'accepterons jamais et en aucune circonstance que l'intégrité territoriale du Kosovo soit remise en question. L'État du Kosovo est une réalité politique et juridique.

Je suis convaincu que nos deux pays ne doivent pas rester victimes des tensions politiques, surtout que notre passé et notre avenir sont intimement liés. Nos aspirations euro-atlantiques iront de l'avant et nous nous rapprocherons d'une adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN.

L'objectif central de mon gouvernement, outre le développement économique et la stabilité politique, est l'adhésion à l'Union européenne. Depuis 1999, l'Union européenne fait partie intégrante des efforts internationaux axés sur la construction d'un nouvel avenir. Nous maintenons une étroite coopération avec le Bureau de l'Union européenne au Kosovo, avec EULEX et avec les représentants des États membres de l'Union européenne à Pristina.

Au cours de la période considérée, le Kosovo a fait des progrès dans le processus d'établissement de relations officielles avec l'Union européenne. Grâce à une étude de faisabilité, nous avons ouvert une voie au lancement de négociations sur la signature d'un accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne. En outre, le 14 juin, nous avons officiellement reçu la feuille de route pour la libéralisation du régime des visas adoptée par la Commission européenne, et nous avons entamé officiellement un dialogue structuré sur l'état de droit. De plus, cet automne, l'Union européenne publiera une étude de faisabilité pour déterminer si le Kosovo est prêt à négocier un accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne. Ce sera là un moment historique qui ouvrira une nouvelle phase dans les relations entre l'Union européenne et le Kosovo.

Le Kosovo mérite de progresser dans le processus d'intégration européenne. Notre histoire, notre culture et notre géographie font de nous des Européens; nous partageons déjà les valeurs européennes de base et continuerons à les mettre en pratique.

Au nom des institutions et du peuple de la République du Kosovo, je terminerai en rappelant que pour mon pays, la consolidation de l'État et le renforcement de la reconnaissance internationale constituent nos principales priorités. Aujourd'hui, notre optimisme est soutenu par le fait que nous sommes un État moderne, viable et pluriethnique sur la voie de l'intégration aux institutions euro-atlantiques. Nous sommes et resterons un membre responsable, proactif et à part entière de la communauté internationale en exportant la paix, la stabilité et la prospérité dans les Balkans et en Europe.

Le Président : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M. Bouchaara (Maroc) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de remercier M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général au Kosovo et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), pour sa présentation exhaustive. Je voudrais souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Ministre de la République de Serbie, et le remercier pour sa présentation. Nos remerciements vont également à M. Thaçi.

La période couverte par le rapport du Secrétaire général (S/2012/603) a été marquée dans son ensemble par un certain calme, malgré les incidents survenus au nord du Kosovo où les conditions de sécurité sont restées fragiles, comme l'a d'ailleurs souligné le Secrétaire général. Il est essentiel de faire preuve de plus d'engagement dans la gestion du secteur de la sécurité, s'agissant plus particulièrement de la protection des minorités ou de leurs biens et de leur patrimoine culturel et religieux. Cette période a surtout été marquée par la tenue, respectivement les 6 et 20 mai derniers, d'élections législatives et présidentielles serbes, notamment le scrutin tenu au Kosovo, qui se sont déroulées sans heurts et ce, grâce au sens de responsabilité dont les parties ont fait preuve avec l'appui de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de la Force de paix au Kosovo et de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo.

Nous notons avec satisfaction que plusieurs accords ont été signés entre les parties sur des aspects importants, notamment la coopération régionale, la libre circulation, la certification des diplômes, les registres d'état civil, les registres cadastraux, la gestion intégrée des points de passage et la libre circulation des biens. Il est certain qu'une mise en œuvre effective de ces accords nécessitant un esprit de compromis de toutes les parties pour dépasser leurs divergences aura un impact positif sur le quotidien des populations et contribuera à apaiser les tensions et à renforcer l'atmosphère de dialogue, en particulier pour ce qui est de l'examen des questions les plus épineuses.

Nous relevons aussi que durant cette même période, comme le signale d'ailleurs le Secrétaire général, le dialogue entre les parties a été suspendu du fait des échéances électorales. La réaffirmation par le nouveau Président serbe de la volonté de son pays d'honorer les engagements pris avec Pristina, et ses déclarations favorables à la poursuite

du dialogue avec les responsables de cette dernière, sont des motifs d'encouragement.

Sur un autre registre, on peut se féliciter des progrès accomplis en ce qui concerne l'enquête sur les allégations de trafic d'organes, notamment le début, le 3 septembre prochain, du procès des personnes accusées de crime organisé, de trafic humain et de l'exercice illégal d'activités médicales. Il est important que tous les efforts soient consentis pour élucider ces allégations, et que justice soit rendue. Nous remercions la MINUK pour son appui aux parties, qui a permis de réaliser des progrès, notamment sur la question des personnes disparues.

En dépit de la persistance de certains incidents, l'espoir reste de mise s'agissant de la poursuite des négociations entre les parties, leur engagement à respecter les accords conclus précédemment et surtout, quant à la nécessité d'éviter toute action pouvant contribuer à exacerber les tensions entre les communautés. Beaucoup de progrès ont, certes, été réalisés vers une amélioration des relations entre les parties. Il faut continuer à aller de l'avant.

Il importe, avec l'appui de la communauté internationale, de continuer à fournir les efforts nécessaires en vue d'assurer un avenir aux peuples de la région et de trouver des solutions de compromis, à travers la négociation et le dialogue, aux différentes questions à l'examen et ce, dans le respect des dispositions de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

M. Tatham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, pour son exposé aujourd'hui, ainsi que pour son travail et pour le travail réalisé par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) en général. Je souhaite la bienvenue au Conseil à S. E. M. Hashim Thaçi, Premier Ministre du Kosovo. Je tiens à souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Ministre de Serbie, à la séance que le Conseil tient aujourd'hui, et à le féliciter de sa nomination à cette haute fonction. Le Royaume-Uni se réjouit de travailler en étroite liaison avec le nouveau Gouvernement serbe.

Le Royaume-Uni sait gré au Secrétaire général de son rapport très complet (S/2012/603). Des progrès réguliers se poursuivent au Kosovo sur le plan politique, comme l'illustre la décision du Groupe de pilotage international d'œuvrer à mettre fin en septembre à l'indépendance supervisée. Elle tient ainsi compte des mesures positives prises par le Kosovo depuis quatre ans, notamment son adoption et l'application de lois conformes à la Proposition relative à un règlement global. Particulièrement significatives sont les lois concernant Prizren et Velika Hoča, la nomination d'un commissaire aux langues et les démarches visant à nommer le directeur d'une nouvelle chaîne de télévision serbe, RTK2.

Il faut maintenir l'élan créé par le désir du Kosovo de mettre fin à l'indépendance supervisée en le plaçant sur la voie de l'accession à l'Union européenne. La coopération régionale et les relations de bon voisinage font partie intégrante de l'accession à l'Union européenne. On comprend que la période électorale en Serbie et, aussitôt après, la tâche de former un nouveau gouvernement aient introduit un hiatus dans le processus de dialogue facilité par l'Union européenne. Mais, avec la formation du nouveau Gouvernement en Serbie, nous espérons assister à une reprise du dialogue facilité par l'Union européenne – et, en fait, non seulement à une reprise mais, pour reprendre le mot du Représentant spécial, à une relance.

Il est crucial que Belgrade applique les accords techniques déjà conclus sur la coopération régionale, la liberté de circulation et, en particulier, la gestion intégrée de la frontière. Je me félicite de l'engagement en ce sens que nous venons d'entendre exprimer par le Premier Ministre Dačić et j'espère qu'il sera bientôt suivi d'effet. Pristina doit aussi maintenir son engagement actif envers ces accords et mettre en place les mesures nécessaires pour appliquer l'accord sur les registres cadastraux. Nous sommes favorables à l'élargissement du dialogue Pristina–Belgrade afin d'aborder les problèmes politiques majeurs, notamment concernant le nord du Kosovo.

Sur la situation dans le nord du Kosovo, Pristina et Belgrade doivent avoir des entretiens directs afin de traiter les problèmes majeurs non résolus. Il importe qu'ils agissent de manière responsable, coopérant tant avec la Mission État de droit menée par l'Union européenne (EULEX) qu'avec la Force de paix au Kosovo (KFOR). Le Royaume-Uni est reconnaissant à EULEX et à la KFOR du professionnalisme avec lequel elles ont continué de remplir leurs mandats dans des circonstances difficiles. Les tentatives faites pour entraver leur liberté de circulation – et le rapport du Secrétaire général en contient des exemples – sont bien entendu inacceptables.

Il est de la responsabilité de Pristina de déceler les moyens d'avancer, mais cette responsabilité doit bénéficier du soutien de Belgrade dans le respect des conditions fixées par l'Union européenne en décembre 2011 aux fins d'une amélioration visible et durable des relations avec le Kosovo. Nous voulons voir les deux parties, et tous les membres du nouveau Gouvernement serbe, adopter une approche qui fasse une place au compromis et à la coopération. Cela doit

être appuyé par des initiatives visant à régler la question des structures parallèles illégales qui existent dans le nord.

Le Gouvernement kosovar doit faire la preuve de son engagement envers les minorités dans toute l'étendue du Kosovo. Il doit fixer sa stratégie pour le nord, notamment sur le plan socioéconomique. À cet égard, nous applaudissons à l'ouverture du bureau administratif de Mitrovica-Nord, premier pas crucial vers la fourniture d'un appui pratique aux citoyens kosovars du nord. Nous espérons que la communauté internationale fera la preuve de son appui à une gouvernance durable dans le nord du Kosovo en aidant Pristina à consolider cette initiative.

Le Royaume-Uni est préoccupé par les récentes violences d'origine ethnique. Les incidents survenus durant le jour de la Saint-Guy étaient inacceptables. Pour obtenir la confiance de la communauté serbe du Kosovo dans le nord, il sera capital de prendre des mesures visibles destinées à prévenir les incidents interethniques.

Nous applaudissons aux efforts du Représentant spécial pour mettre l'accent sur les retours et sur les difficultés que rencontrent les minorités au Kosovo. La sécurité est un facteur important pour les rapatriés, mais à notre avis les considérations primordiales sont d'ordre socioéconomique, notamment l'accès à l'emploi et à l'éducation. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés attribue la récente chute du nombre de retours au manque de terrains disponibles pour les rapatriés et au nombre limité de maisons en construction. Il est essentiel de continuer à financer la poursuite du processus des retours, tant par le Gouvernement kosovar que par la communauté internationale. Le Royaume-Uni est le plus important donateur bilatéral, ayant versé en 2012 une contribution de 400 000 livres au bénéfice des projets de rapatriement. Nous encourageons les autres pays à offrir leur soutien.

Le Royaume-Uni se félicite de l'action approfondie et vigoureuse menée par l'Equipe spéciale d'enquête d'EULEX, qui examine les allégations de trafic d'organes présentées dans le rapport Marty. Nous demeurons fermement convaincus qu'EULEX est l'organe approprié pour conduire cette action. Elle possède l'autorité et la compétence nécessaires et agit en étroite coopération avec les principales parties intéressées, notamment les autorités albanaises et serbes. Nous n'avons aucun doute sur sa capacité et sa détermination de mener à bien cette importante tâche.

Le Royaume-Uni continuera de soutenir la marche irréversible du Kosovo et de la Serbie vers l'appartenance à l'Union européenne. Nous comptons fermement voir leurs perspectives en la matière s'enraciner dans le programme global d'élargissement que présentera la Commission l'automne prochain. Nous espérons que Pristina comme Belgrade fonderont leur progression vers l'accession à l'Union européenne sur un esprit de coopération et de réconciliation constructive quand le dialogue facilité par l'Union européenne reprendra.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de son exposé sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je voudrais aussi remercier de leurs déclarations S.E. le Premier Ministre Ivica Dačić de Serbie et M. Hashim Thaçi.

La période à l'examen a vu se produire plusieurs importants faits nouveaux. On note avec satisfaction que le scrutin organisé au Kosovo dans le cadre des élections présidentielle et législative serbes s'est déroulé dans la paix et l'ordre, grâce aux efforts de la MINUK et d'autres organisations internationales, notamment l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), pour mettre en place des modalités de vote acceptables à toutes les parties.

Nous applaudissons aussi à l'expression, tant par Belgrade que par Pristina, de la volonté nécessaire pour reprendre le dialogue facilité par l'Union européenne, une fois que le nouveau Gouvernement a pris ses fonctions à Belgrade, afin de discuter de l'application des accords déjà conclus et d'aborder de nouveaux sujets. À cet égard, nous apprécions particulièrement les déclarations du Président Tomislav Nikolić, réaffirmant l'engagement de la Serbie d'honorer tous les accords atteints au cours du dialogue et se déclarant également prêt à avoir dans l'avenir des entretiens avec les dirigeants de Pristina. Nous espérons que les entretiens reprendront bientôt et aboutiront à un progrès concret sur les problèmes litigieux.

La question des personnes disparues constitue un important problème humanitaire. Nous espérons qu'avec l'appui direct et l'encouragement de la MINUK il sera possible de progresser davantage sur ce point. Nous avons pris note des mesures prises par l'Equipe spéciale d'enquête de la Mission État de droit menée par l'Union européenne (EULEX) pour enquêter sur les allégations de trafic d'organes, ainsi que de l'adoption récente par l'Albanie d'une loi sur la coopération avec l'Equipe spéciale. Nous réaffirmons notre position, à savoir qu'une enquête approfondie et impartiale doit être conduite sur tous les aspects de cette affaire.

Nous partageons l'opinion du Secrétaire général selon laquelle la situation dans le nord du Kosovo demeure

fragile et exige une constante vigilance et la retenue de toutes les parties afin de réduire le risque d'instabilité. Nous notons avec inquiétude que durant la période à l'examen un certain nombre d'actes de violence intercommunautaire se sont produits en juin et juillet. L'attaque contre les autobus transportant des enfants serbes suscite une sérieuse inquiétude, ainsi que les actes de violence et les délits continus à l'encontre de la minorité serbe, notamment le meurtre d'un couple de rapatriés. Nous convenons avec le Secrétaire général que les institutions kosovares, en particulier la police, doivent véritablement intervenir. Nous exhortons les organisations internationales présentes au Kosovo, surtout la Force de paix au Kosovo (KFOR) et EULEX, à exercer leur autorité afin de prévenir un retour de ces incidents et d'assurer la sécurité de la minorité.

Pour terminer, je voudrais exprimer notre satisfaction du fait que la MINUK a continué d'appliquer son mandat avec impartialité et sans se départir de sa neutralité, ainsi que de faciliter la coopération entre Pristina et Belgrade, les communautés du Kosovo, et d'autre part la KFOR, EULEX et l'OSCE. Nous félicitons le Représentant spécial et la MINUK de leur contribution à l'amélioration de la situation dans le nord du Kosovo, et des services que la Mission rend dans les domaines qui améliorent la vie quotidienne de tous les Kosovars. La Mission doit se poursuivre conformément à la résolution 1244 (1999) et aux décisions pertinentes. Les autres institutions présentes au Kosovo – l'OSCE, la KFOR, EULEX, d'autres encore – doivent continuer à coopérer et à agir en coordination avec la MINUK conformément à leurs mandats respectifs.

M. Berger (Allemagne) : Qu'il me soit permis en premier lieu de souhaiter la bienvenue à notre débat à LL. EE. le Premier Ministre de la Serbie, M. Ivica Dačić, le Premier Ministre du Kosovo, M. Hashim Thaçi, le Ministre kosovar des affaires étrangères, M. Enver Hoxhaj, ainsi que le Ministre serbe des affaires étrangères , M. Ivan Mrkić.

Tout comme les orateurs qui m'ont précédé, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de son exposé détaillé. Au cours des trois derniers mois, nous avons été les témoins de deux événements politiques majeurs au Kosovo et dans la région, dont je voudrais entretenir le Conseil aujourd'hui.

Premièrement, les élections présidentielles et législatives en Serbie au mois de mai ont conduit à la formation d'un nouveau gouvernement à Belgrade. Nous nous félicitons qu'une très large majorité de Serbes – 75 % – ait apporté son soutien à des partis souscrivant au renforcement de l'intégration de la Serbie dans l'Union européenne. J'assure M. Dačić que l'Allemagne restera un partenaire fiable prêt à coopérer étroitement avec son gouvernement et à soutenir le processus de réforme nécessaire.

Nous nous félicitons également que les citoyens serbes au Kosovo aient pu participer à ces élections sans rencontrer de grands problèmes de sécurité. C'est là le résultat d'une coopération pragmatique entre toutes les parties impliquées, et aussi de l'appui remarquable prêté par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la police kosovare, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et la Force de paix au Kosovo (KFOR).

Le Gouvernement kosovar a saisi cette occasion pour démontrer qu'il prenait activement en compte les intérêts de la minorité serbe du pays. Ces élections montrent également qu'il est possible de réaliser des compromis sur des questions pratiques quand il existe une volonté politique de trouver une solution pour le bénéfice des deux parties.

Après la formation du nouveau Gouvernement serbe, nous espérons que le dialogue facilité par l'Union européenne entre Belgrade et Pristina reprendra rapidement. Étant donné la perspective européenne à la fois de la Serbie et du Kosovo, ce dialogue reste le moyen le plus efficace pour contribuer à pérenniser la paix et la stabilité dans la région.

Nous soutenons donc pleinement l'initiative de la Haute Représentante de l'Union, Catherine Ashton, qui vise, sous son égide, à hisser ce dialogue à un niveau politique afin d'accomplir des progrès tangibles et durables dans la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina. Nous saluons le fait que le Premier Ministre serbe, M. Dačić, ainsi que le Premier Ministre kosovar, M. Thaçi, ont indiqué qu'ils étaient disposés à s'engager dans un tel dialogue.

(l'orateur poursuit en anglais)

La mise en œuvre rapide et intégrale des accords existants, par exemple sur la gestion intégrée des frontières ou sur la représentation du Kosovo dans les organisations régionales, demeure essentielle. Dans un deuxième temps, des accords doivent être conclus dans des domaines qui n'ont pas encore été abordés, comme l'énergie et les télécommunications.

Lors de sa récente et très opportune visite au Kosovo et dans d'autres pays de la région, notamment dans des lieux symboliques tels que Srebrenica, Prizren et le monastère de Visoki Dečani, le Secrétaire général a constamment insisté sur la nécessité de réduire les tensions existantes par la voie du dialogue et de la coopération régionale. Concernant le Kosovo, nous espérons que les deux parties répondront à l'appel du Secrétaire général en s'impliquant de manière

constructive dans le processus de dialogue de haut niveau, étape nécessaire pour répondre aux aspirations européennes de leurs pays.

Le deuxième fait politique majeur que je voudrais mentionner aujourd'hui est la décision prise, le 2 juillet, par le Groupe de pilotage international de mettre un terme à la surveillance de l'indépendance du Kosovo et, par conséquent, de fermer le Bureau civil international au Kosovo. Le fait de mettre fin à l'indépendance sous surveillance, ce qui nécessite encore l'adoption des amendements constitutionnels et législatifs nécessaires par les autorités compétentes du Kosovo, se fonde sur notre profonde conviction que le Kosovo s'est transformé en un État démocratique et multiethnique grâce à la mise en œuvre de ses obligations en vertu du plan Ahtisaari. Ces obligations consistaient, entre autres, en l'adoption de lois sur les droits des minorités ethniques, sur le patrimoine culturel et religieux et sur la décentralisation.

Cependant, certains défis persistent. Nous condamnons tous les actes de violence interethnique par toutes les parties et réaffirmons notre ferme appui à la coopération constante entre la police kosovare et EULEX à cet égard. Les autres parties, y compris les Serbes du nord du Kosovo, doivent également s'abstenir de toute violence et renforcer leur coopération avec EULEX. Toutefois, le rapport fourni par EULEX indique clairement que les actes de violence commis contre des individus de toutes origines ethniques font déjà l'objet d'enquêtes et de poursuites. Les déclarations qui prétendent autrement sont donc tout simplement fausses et dangereusement trompeuses.

Nous nous félicitons de ce que la MINUK ait mis l'accent sur les problèmes auxquels se heurtent les communautés minoritaires du Kosovo et sur la question des retours volontaires au Kosovo. Cependant, toute analyse future de la question des retours volontaires devra également tenir compte des facteurs économiques et démographiques.

Enfin, je voudrais évoquer brièvement la situation qui règne dans le nord du Kosovo, où la sécurité reste instable. En raison des barrages routiers et des attaques physiques répétées à l'encontre du personnel et des véhicules d'EULEX, la libre circulation de la Mission demeure réduite. Nous condamnons énergiquement les barrages routiers et les menaces à l'encontre du personnel d'EULEX, et appelons toutes les parties, en particulier les autorités serbes, à user de leur influence sur les acteurs responsables dans le nord du Kosovo afin de permettre à EULEX de s'acquitter pleinement de son mandat.

Nous condamnons en outre fermement la poursuite des actes de violence perpétrés contre la KFOR, comme l'utilisation d'armes à feu par des manifestants serbes contre un groupe de soldats de la KFOR, le 1er juin, dans l'objectif clair de blesser grièvement ou même de tuer ces soldats.

En fin de compte, les problèmes dans le nord du Kosovo ne peuvent être réglés que de manière politique. Le renforcement de la confiance entre la population locale et les autorités compétentes à Pristina reste indispensable. À cet égard, nous félicitons le Gouvernement kosovar de sa décision d'établir un bureau administratif dans le nord de Mitrovica. Cette décision constitue une étape importante dans une stratégie plus vaste destinée à tendre la main à la population serbe vivant dans le nord. Nous encourageons tous les acteurs sur le terrain, y compris la MINUK, à appuyer l'initiative d'ouverture de Pristina.

Je tiens une fois de plus à souligner que l'Allemagne prend au sérieux les allégations contenues dans le rapport Marty, ainsi qu'on l'appelle. Nous sommes donc très heureux que le travail important mené par l'Équipe spéciale d'investigation d'EULEX ait considérablement progressé depuis notre dernier débat au mois de mai (voir S/PV.6769). L'adoption d'une loi qui permet à l'Équipe spéciale de mener des enquêtes criminelles complètes, régulières et indépendantes en Albanie a été une étape importante. L'Équipe spéciale a également intensifié sa coopération avec d'autres partenaires concernés dans la région ainsi qu'avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Nous appelons donc toutes les parties à cesser de se perdre dans des discussions sur la structure hiérarchique, les rôles et les responsabilités, et à s'unir plutôt derrière l'important travail de l'Équipe spéciale d'investigation.

M. Zhukov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous savons gré à M. Zarif de sa présentation du rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2012/603). Nous nous félicitons de la participation à la présente séance du Premier Ministre de la Serbie, M. Ivica Dačić, dont nous partageons le point de vue. Nous avons écouté attentivement la déclaration faite par M. Thaçi.

La position de la Russie de ne pas reconnaître la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo demeure inchangée. La résolution 1244 (1999) continue de revêtir la plus haute importance et de s'imposer à tous en tant que base juridique internationale pour le règlement de la crise au Kosovo et pour garantir la sécurité dans la région. Nous continuons de croire que la MINUK reste, conformément au mandat du Conseil, la principale présence civile

internationale au Kosovo. Elle doit jouer un rôle le plus actif possible pour faire avancer le processus de règlement au Kosovo.

Dans ce contexte, nous appuyons la position du nouveau Gouvernement serbe, qui appelle à la participation de l'Organisation des Nations Unies au processus de dialogue entre Belgrade et Pristina. Nous insistons pour que la MINUK s'acquitte de ses obligations en ce qui concerne la représentation extérieure du Kosovo dans les organisations et les mécanismes internationaux.

Nous sommes préoccupés par la décision du Kosovo d'établir un soi-disant nouveau bureau administratif dans le nord de Mitrovica, dont le financement doit être assuré par des fonds qui avaient été préalablement réservés aux besoins de la partie nord de la ville, dans le cadre de l'Administration de Mitrovica par la MINUK. Cette décision a déjà provoqué une réaction négative chez les habitants serbes de Mitrovica, et ne peut que déstabiliser davantage la situation dans l'ensemble de la région.

Malheureusement, la situation dans les enclaves est réellement exécrable, surtout sur le plan de la sécurité, ce qui n'a pas été dûment mentionné dans le rapport sur les activités de la MINUK. Selon les données disponibles, environ six meurtres à motivation ethnique ont été commis au cours de l'année écoulée. Aucune enquête digne de ce nom n'a été menée par la police du Kosovo ou les acteurs internationaux présents sur le terrain, y compris la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX). Dans ces conditions, les Serbes craignent en permanence pour leur vie. Dans les enclaves, on dénombre fréquemment des cas d'incendies de maisons construites pour les Serbes et de distribution de tracts appelant à des représailles et au départ des Serbes du Kosovo. Un exemple des plus criants à cet égard est le meurtre de rapatriés serbes commis le 6 juillet à Talinovac, non loin de la ville d'Uroševac. Un autre incident digne d'être cité est survenu le 28 juin. À la suite des affrontements qui ont opposé des Serbes à la police du Kosovo, des dizaines de personnes ont été battues et blessées, y compris des enfants.

La situation demeure également difficile s'agissant de la confiscation des biens appartenant aux Serbes. D'après les données émanant de l'agence chargée des biens immeubles au Kosovo – qui sont loin d'être exhaustives -, on dénombre pas moins de 20 000 cas de confiscation de biens privés, y compris des maisons, des appartements et des terrains. Selon les statistiques fournies par les Serbes eux-mêmes, la liste des biens saisis illégalement dépasse le chiffre de 30 000. À cet égard, un facteur de déstabilisation est ajouté par les autorités albanaises du Kosovo qui, sous prétexte de faire appliquer l'accord entre Belgrade et Pristina, s'opposent à l'utilisation de plaques d'immatriculation serbes, et forcent les Serbes à remplir des formulaires délivrés par l'État, y compris aux fins de l'acquisition de la citoyenneté de la prétendue République du Kosovo, et à payer des arriérés d'impôts.

Dans l'exécution de ces mesures, EULEX joue un rôle actif en mettant en œuvre les décisions du soi-disant Ministre de l'intérieur du Kosovo. Nous avons évoqué à maintes reprises la situation déplorable concernant les biens appartenant à l'Eglise orthodoxe serbe. Les monastères de Dević et de Visoki Dečani ont été l'objet d'actes de vandalisme et l'on s'en prend fréquemment à leurs occupants. Les autocars transportant des pèlerins sont accueillis à coups de pierres, en dépit des convois de protection de la police kosovare. On ne peut que constater l'échec de la politique d'encouragement du retour des personnes déplacées au vu du nombre croissant de personnes appartenant aux minorités nationales qui quittent la région. Cela démontre que les autorités kosovares, avec la complicité des acteurs internationaux présents sur le terrain, entravent systématiquement le retour des personnes qui ont été forcées à quitter la région - dont le nombre dépasse 200 000 -, et qu'elles n'ont rien fait pour leur restituer leurs biens ou en faire respecter les droits et libertés fondamentaux.

Si un changement profond ne se produit pas dans l'attitude de Pristina et des acteurs internationaux présents sur le terrain, le règlement de ces questions s'avèrera impossible.

Nous demandons à ce qu'une enquête complète et objective soit menée sur les crimes commis au Kosovo à l'encontre des groupes ethniques minoritaires. Il serait inacceptable de passer sous silence ces incidents ou de les négliger. Cela vaut également pour l'enquête portant sur les conclusions du Rapporteur spécial du Conseil de l'Europe, M. Dick Marty, à propos du trafic d'organes humains. Nous sommes préoccupés par la lenteur de ce processus conduit par EULEX. Il ressort directement de ces conclusions que certains dirigeants actuels du Kosovo sont impliqués dans ces crimes. L'enquête doit être impartiale et fiable. C'est pourquoi, une fois de plus, nous souscrivons à la proposition serbe tendant à ce que l'enquête soit transférée à l'ONU.

Pour terminer, nous voudrions une fois de plus souligner que la MINUK ne doit pas se transformer en observateur passif face aux problèmes croissants des minorités nationales, aux questions de protection du patrimoine culturel et religieux serbe et au problème du retour des personnes déplacées. L'absence de réponse appropriée à ces questions risque de déstabiliser sérieusement la région.

Étant donné la volonté déclarée du nouveau Gouvernement serbe de poursuivre le dialogue avec Pristina, dialogue qui doit se faire désormais au niveau politique, la MINUK doit coopérer ou participer plus étroitement au processus de négociation et aux prochaines réunions.

M. Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la Serbie, M. Ivica Dačić, qui participe pour la première fois à une séance du Conseil en cette qualité, et lui souhaiter plein succès dans l'exercice de ses hautes fonctions. Je souhaite également la bienvenue au Premier Ministre du Kosovo, M. Hashim Thaçi et je remercie les deux Premiers Ministres de leurs déclarations. Je remercie également M. Farid Zarif de son exposé très détaillé et du travail qu'il accomplit à la tête de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

D'une manière générale, je voudrais saluer la retenue et le pragmatisme constructif dont ont su faire preuve les acteurs politiques de tous les camps dans le cadre des élections législatives et présidentielles serbes au Kosovo. De pair avec le travail remarquable accompli par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), ils ont contribué de façon décisive au bon déroulement de ce scrutin.

La situation qui règne au Kosovo depuis quelques mois a déjà été décrite en détail par les deux Premiers Ministres dans leur déclaration et le Représentant spécial dans son exposé. Je vais axer ma déclaration sur trois aspects précis.

Premièrement, le dialogue entre Belgrade et Pristina, sous les auspices de l'Union européenne, doit reprendre dans les plus brefs délais. Le Portugal appelle les parties à engager de nouveau le dialogue dans un esprit constructif, car c'est l'outil fondamental permettant de rapprocher les deux parties afin qu'elles œuvrent de concert dans l'intérêt commun de tous ceux qui sont concernés et touchés par la situation au Kosovo. Il ne faut pas laisser le dialogue entre Belgrade et Pristina s'essouffler pour des motifs de conjoncture politique éphémère. Les progrès réalisés à ce jour ont eu un impact sur la vie quotidienne de milliers de personnes, indépendamment de leur appartenance ethnique ou de leur position politique sur le statut du Kosovo, ce qui démontre qu'il demeure une base de dialogue et un besoin de le poursuivre. Dans ce contexte, la mise en œuvre des accords déjà conclus doit se poursuivre au plus vite, en réglant les divergences relatives à leur interprétation.

Deuxièmement, le risque d'instabilité au Kosovo demeure, et la situation politique et sécuritaire doit continuer d'être gérée par toutes les parties prenantes de façon équilibrée et prudente. Les incidents et les atteintes à l'ordre public mentionnés dans le rapport du Secrétaire général (S/2012/603) et dans l'exposé de M. Zarif ont fait des blessés parmi les civils, y compris des enfants, ainsi que les soldats de la Force de paix au Kosovo (KFOR). Le Portugal condamne vigoureusement ces incidents. Ils indiquent, à notre sens, que la communauté internationale a tout lieu de se pencher particulièrement sur la nature et les motifs de ces incidents, et d'œuvrer activement de façon à prévenir toute nouvelle violence et à pouvoir réagir rapidement face à des situations semblables.

Les changements au Kosovo se produisent à un rythme rapide. Les prochains mois seront d'une très grande importance, tant au niveau politique qu'institutionnel, ainsi que sur le plan de la sécurité. À cet égard, nous prenons très au sérieux la mise en garde du Secrétaire général pour l'avenir proche. Il est en effet nécessaire de tendre la main à la population du nord du Kosovo. Toute mesure hâtive risquerait de déclencher une série d'événements aux conséquences imprévisibles en ampleur comme en gravité. Le Portugal appelle toutes les parties prenantes à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver les tensions, et de faire preuve de la plus grande retenue face aux provocations qui ne servent que les intérêts étroits de quelques-uns aux dépens de la stabilité et d'une solution acceptable par tous à la situation dans le nord du Kosovo. À cet égard, l'ONU, l'OSCE, la KFOR et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), entre autres acteurs internationaux sur le terrain, devront s'acquitter de leur mandat respectif dans un environnement éprouvant et en constante évolution. Nous sommes convaincus qu'ils continueront de se montrer à la hauteur des attentes de la communauté internationale et du Conseil.

Troisièmement, s'agissant des droits de l'homme et de l'état de droit, le Portugal se félicite des activités importantes et constructives menées au Kosovo au cours de la période considérée, et ce sur un grand nombre d'aspects relatifs aux droits de l'homme. C'est un signe positif que l'initiative du « dialogue entre les femmes du Kosovo » ait permis de réunir autour d'une même table des femmes kosovares, albanaises et serbes du Kosovo, ainsi que des déléguées des pays voisins. Au même titre, nous nous félicitons des travaux encourageants portant sur l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000), qui devrait être achevé avant la fin de l'année.

Nous prenons également note de la création d'un Groupe de travail interministériel chargé des questions relatives au passé et à la réconciliation, dont les résultats, nous

en sommes certains, seront suivis avec beaucoup d'attention au Kosovo comme ailleurs. Nous nous préoccupons toutefois des défis auxquels les communautés minoritaires sont toujours confrontées. Il est vital que les institutions publiques du Kosovo, notamment la police, soient perçues par toutes les communautés comme des gardiens neutres et efficaces de la primauté du droit. La situation sur le plan de la sécurité, ainsi que la manière dont elle est perçue par les minorités, sont des facteurs essentiels de leur intégration au sein de la société kosovare et du processus de retour des rapatriés.

Enfin, je voudrais dire un mot sur l'action de la Mission État de droit menée par l'Union européenne (EULEX). Nous considérons que toute tentative d'entraver le travail d'EULEX et toute menace qui pèserait sur la sécurité de son personnel ou d'ailleurs, sur la sécurité de toute organisation internationale présente sur le terrain au Kosovo est absolument intolérable. Il est impératif qu'EULEX trouve auprès de toutes les parties prenantes l'appui et la coopération nécessaires pour aider à la réforme institutionnelle dont le Kosovo a besoin, et apporter son concours à une lutte victorieuse contre la corruption et la criminalité organisée.

Le Portugal renouvelle par ailleurs son appui à l'Équipe spéciale d'enquête sur les allégations de trafic d'organes humains. Nous trouvons encourageant le degré de coopération promis par les gouvernements et partenaires de la région. Nous espérons que cela se traduira par des résultats concrets dans un avenir proche.

Le mois qui va s'écouler avant le prochain débat du Conseil de sécurité sur la MINUK sera d'une grande importance non seulement pour l'avenir du Kosovo mais également pour ses voisins et, d'ailleurs, pour toute la région. La cessation prévue de l'activité du Bureau civil international implique des changements politiques et institutionnels qui auront nécessairement une influence sur le terrain, et elle s'accompagne de nouveaux défis. Nous espérons que le Kosovo restera fermement attaché à former un État pacifique, stable, démocratique et multiethnique. Le Portugal est convaincu que, sous la direction responsable et éclairée du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zarif, l'ONU continuera de s'acquitter pleinement de son mandat et de faire respecter la paix et la sécurité internationales.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de l'exposé qu'il vient de nous présenter. Je souhaite également la bienvenue au présent débat du Conseil de sécurité au Premier Ministre de la République de Serbie, S. E. M. Ivica Dačić. J'ai écouté avec attention la déclaration faite par M. Thaçi.

La situation dans le nord du Kosovo reste tendue. Le nombre de personnes déplacées rentrant volontairement a très nettement baissé, et nous exprimons notre inquiétude à cet égard. Les relations entre les groupes ethniques au nord du Kosovo sont délicates et complexes. Nous espérons que les parties concernées adopteront une approche prudente visant à promouvoir la réconciliation nationale et la stabilisation de la situation, en résolvant leurs divergences par le dialogue tout en évitant de prendre une quelconque mesure qui pourrait compliquer davantage ou aggraver la situation.

La Chine a toujours insisté pour que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie soient pleinement respectées. Sur la question de la Serbie, un plan de règlement mutuellement acceptable doit être convenu par les parties elles-mêmes, dans le cadre d'un dialogue et d'une négociation s'inscrivant dans les paramètres de la résolution 1244 (1999).

La Chine félicite la Serbie à l'occasion de la formation de son nouveau Gouvernement. Nous espérons que Belgrade et Pristina poursuivront et feront avancer le processus de dialogue. Cela servira l'intérêt des parties elles-mêmes et bénéficiera au bien-être de la population, mais sera également dans l'intérêt de la paix et de la stabilité dans les Balkans et dans toute l'Europe.

Le Secrétaire général Ban Ki-moon a récemment visité la région des Balkans, où il s'est notamment rendu en Serbie et au Kosovo. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a déployé d'inlassables efforts pour promouvoir la paix et la stabilité régionales et faire avancer le dialogue. La Chine se déclare très reconnaissante à cet égard. Nous appuyons les efforts constants de la MINUK pour entreprendre des activités conformes au mandat du Conseil de sécurité. Nous espérons que la MINUK, la Mission État de droit menée par l'Union européenne et la Force de paix au Kosovo renforceront leur coordination et joueront un rôle positif et constructif pour promouvoir le règlement des questions pertinentes.

La Chine est très préoccupée par le trafic d'organes humains. Aucun acte commis en violation des normes du droit international et du droit international humanitaire ne saurait être pardonné. L'inquiétude de la Serbie à cet égard est justifiée. Nous appuyons l'ONU dans son enquête sur les dossiers pertinents.

Mme DiCarlo (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du

Secrétaire général, M. Farid Zarif, de son exposé. Je voudrais également souhaiter la bienvenue aujourd'hui au Conseil de sécurité au Premier Ministre de la Serbie, M. Ivica Dačić, et au Premier Ministre du Kosovo, M. Hashim Thaçi. Je les remercie tous deux de leurs observations. Je voudrais aborder cinq points.

Premièrement, les États-Unis félicitent la République du Kosovo pour les développements positifs observés pendant la période considérée. Nous saluons notamment la facilitation par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) des élections législatives et présidentielles serbes qui se sont déroulées sans incident pour les binationaux au Kosovo. L'OSCE a permis aux binationaux d'exercer leur droit de vote sans enfreindre la souveraineté du Kosovo. Le Kosovo et la Serbie ont collaboré efficacement l'un avec l'autre, ainsi qu'avec la communauté internationale, pour promouvoir le développement d'institutions démocratiques fortes. Il est fâcheux que deux municipalités serbes du nord du Kosovo n'aient ouvertement tenu aucun compte des lois tant kosovares que serbes et aient improvisé un processus électoral parallèle. Nous félicitons Belgrade d'avoir rejeté ces actions. Les structures parallèles n'ont aucun rôle légitime au Kosovo. Elles auraient dû être démantelées il y a longtemps, conformément à la résolution 1244 (1999).

Maintenant que le nouveau Gouvernement serbe est en place à Belgrade, nous espérons assister à la reprise du dialogue facilité par l'Union européenne. Cela inclut la mise en œuvre des accords conclus précédemment, notamment s'agissant de la gestion intégrée des frontières. Nous saluons les engagements pris aujourd'hui par les deux Premiers Ministres de continuer à participer de manière constructive à ce mécanisme. Les États-Unis appuient toujours les efforts de l'Union européenne pour encourager le dialogue entre le Kosovo et la Serbie, dans le but de normaliser les relations entre les deux États afin de permettre aux deux pays de concrétiser leurs aspirations européennes. Comme nous l'avons déclaré antérieurement, l'Union européenne bénéficie d'une position sans pareille pour mener ce dialogue.

Deuxièmement, les États-Unis félicitent le Kosovo à l'occasion de la fin prochaine de son indépendance sous surveillance. Nous nous associons à nos homologues au sein du Groupe de pilotage international pour prendre acte des énormes progrès accomplis par le Kosovo, notamment s'agissant de respecter son engagement à mettre en œuvre les dispositions contenues dans la proposition de l'Envoyé spécial Ahtisaari et à les inscrire dans la loi.

Les États-Unis félicitent le Bureau civil international, qui a travaillé de concert avec le Gouvernement kosovar pour réaliser ces avancées. La décision de mettre fin à l'indépendance sous surveillance en septembre représente une preuve de la confiance que suscitent l'engagement du Kosovo et sa capacité à mettre en place une nation multiethnique et démocratique.

Troisièmement, les États-Unis restent préoccupés par les menaces qui pèsent sur la sécurité et la liberté de circulation dans le nord du Kosovo. Le rapport du Secrétaire général (S/2012/603) aborde cette question, mais il aurait néanmoins convenu d'insister davantage sur le manque de coopération et sur les attaques et menaces visant le personnel international, émanant des extrémistes dans le nord. Des barricades continuent d'être érigées, les mouvements des troupes continuent d'être entravés et les responsables de la Mission État de droit menée par l'Union européenne (EULEX) et les troupes de la Force de paix au Kosovo (KFOR) continuent d'être menacés. Les principales menaces sur la paix au Kosovo proviennent du bloc névralgique d'éléments criminels radicaux dans le nord. Nous attendons de Belgrade qu'elle insuffle une dynamique positive, qu'elle coopère pleinement avec la KFOR et EULEX, et qu'elle encourage les Serbes du Kosovo dans le nord à coopérer eux aussi. Les efforts consentis par la KFOR pour aider EULEX à fermer les points de passage illégal aux frontières et à éliminer les barrages routiers s'inscrivent indéniablement dans son mandat. Le Conseil espère que toutes les parties appuieront ces efforts.

Nous félicitons le Gouvernement kosovar de l'ouverture du Bureau administratif du nord de Mitrovica. La communauté internationale ne doit pas empêcher le Gouvernement kosovar d'user de sa prérogative naturelle et de sa capacité à fournir des services aux citoyens dans le nord. Nous espérons que la MINUK coopèrera avec le Gouvernement du Kosovo sur cette question. Un grand nombre de Serbes du nord du Kosovo ont demandé et obtenu des postes au nouveau Bureau administratif. Nous condamnons toute la violence dirigée contre les Serbes du Kosovo qui travaillent dans le Bureau ou ont recours à ses services. Nous espérons que ces actes seront couverts dans le prochain rapport du Secrétaire général.

Je félicite la police du Kosovo et EULEX des efforts qu'elles déploient pour protéger la population locale, et nous continuons de nous fier à leur capacité d'investigation et à leur professionnalisme. Nous notons la collaboration entre EULEX et la police du Kosovo dans l'enquête du double meurtre d'un couple de Serbes du Kosovo commis récemment.

Nous craignons, comme le Représentant spécial que, comme les années précédentes, des éléments extrémistes

n'aient utilisé les célébrations de la Saint-Guy pour exacerber les tensions interethniques. Nous condamnons les attaques contre la police du Kosovo et contre les pèlerins.

Quatrièmement, s'agissant des allégations mentionnées dans le rapport Marty sur le trafic d'organes, les États-Unis prennent au sérieux toutes les allégations de crimes graves commis dans la région. Nous rappelons notre plein appui au travail réalisé par EULEX à cet égard. Nous nous félicitons également des progrès considérables réalisés par l'Équipe spéciale d'investigation d'EULEX. Nous soulignons encore une fois notre ferme appui à l'Ambassadeur Williamson, Procureur principal de l'Équipe spéciale, à l'Équipe spéciale et aux pays qui coopèrent avec cette dernière dans son travail crucial sur toutes les affaires faisant actuellement l'objet d'une enquête, notamment celles portant sur des allégations de trafic d'organes lié au conflit de 1999.

Enfin, nous sommes préoccupés par la violence à laquelle les rapatriés continuent d'être soumis. La gestion des retours est un processus difficile. Le pillage des maisons des rapatriés, les tirs de pierres contre leurs véhicules et les actes de violence physique sont inacceptables et entravent leur réintégration. Nous saluons la détermination du Gouvernement kosovar à aider les rapatriés par le biais de ses bureaux municipaux pour les communautés et les retours. Comme c'est le cas ailleurs dans la région, il faut faire davantage pour créer les conditions favorables à des retours volontaires.

Les États-Unis restent déterminés à favoriser la paix, la stabilité et la prospérité dans toute la région des Balkans. Nous attendons avec intérêt que la Serbie et le Kosovo continuent de coopérer afin de réaliser leurs vœux d'intégration européenne et euro-atlantique.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Farid Zarif pour son exposé. Nous souhaitons la bienvenue au Conseil à S. E. le Premier Ministre de la Serbie. Nous remercions M. Thaçi pour sa déclaration.

La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo joue un rôle crucial dans le maintien de la stabilité au Kosovo. Nous saluons le Représentant spécial du Secrétaire général et son équipe pour leur contribution à la sécurité et à la stabilité du Kosovo.

Les éléments constitutifs de la présence internationale au Kosovo doivent tous maintenir leur neutralité dans l'exécution de leurs mandats respectifs. Bien que, dans l'ensemble, la situation au Kosovo soit restée stable ces trois derniers mois, la situation dans le nord demeure précaire. Nous sommes particulièrement préoccupés par le regain de violence dans le nord du Kosovo. Ces incidents risquent de saper la sécurité et la stabilité du territoire et de faire régresser le processus politique. Ces incidents indiquent également la nécessité de remédier aux lacunes existantes en matière de formation et de discipline de la police du Kosovo.

Nous attendons avec intérêt la reprise sans conditions préalables du dialogue facilité par l'Union européenne, à la suite de la formation d'un nouveau gouvernement serbe. Pour ce que ce processus soit productif, il faut que les accords conclus plus tôt soient mis en œuvre.

Nous prenons note des progrès réalisés dans la certification des diplômes universitaires. Nous engageons instamment les deux parties à régler les questions relatives aux accords sur la coopération régionale et à la liberté de circulation, ainsi qu'à l'accord sur la gestion intégrée des points de passage. Les autorités du Kosovo doivent commencer à promulguer la législation nécessaire sur les registres cadastraux.

Toutefois, pour que ces accords soient mis en œuvre, les deux parties devront faire montre de volonté et de flexibilité politiques.

La diminution du nombre de retours volontaires pendant la période couverte par le rapport du Secrétaire général (S/2012/603) est préoccupante.

Le rapport met en lumière certains cas où des minorités ont été ciblées. Ces incidents exacerbent le sentiment d'insécurité et découragent les retours volontaires; ils doivent faire l'objet d'enquêtes en bonne et due forme, et leurs auteurs doivent être traduits en justice.

Les actes de vandalisme commis contre des sites du patrimoine culturel et religieux sont inacceptables; il faut y remédier de manière effective.

Enfin, nous appelons les parties à poursuivre la voie du dialogue, de l'engagement et des arrangements mutuels afin d'établir une paix durable au Kosovo et dans la région.

M. Quintana (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour les informations qu'il a communiquées aujourd'hui au Conseil, lesquelles complètent et renforcent le rapport du Secrétaire général (S/2012/603), sur les progrès réalisés récemment dans la mise en œuvre du mandat de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je salue également la présence parmi nous de S. E. M. Ivica Dačić, Premier Ministre de la République de Serbie, et de S. E. M. Hashim Thaçi, Premier Ministre de la République du Kosovo.

La Colombie reconnaît et appuie le rôle important que joue la MINUK et considère que la Mission doit, à titre prioritaire, continuer à promouvoir la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme au Kosovo et dans la région en coopérant avec les parties concernées et les organismes régionaux et internationaux. Les activités de la MINUK sont cruciales pour persuader les parties de faire montre de modération dans leurs déclarations et de promouvoir le dialogue qui permettra de régler durablement les différents actuels.

S'agissant de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), la Colombie appuie les efforts conjoints menés par cette Mission et les autorités kosovares pour mettre en place l'état de droit au Kosovo et réduire les niveaux d'impunité.

La Colombie appelle les parties à adopter des mesures permettant de réduire les tensions et d'éviter l'éclatement de nouvelles crises, et à manifester la volonté politique nécessaire sur la base des accords conclus antérieurement, car c'est là la seule voie véritable vers la paix.

Nous condamnons les actes de violence qui cherchent à intimider les communautés, comme cela a été le cas pour les Serbes du Kosovo de la municipalité de Klinë/Klina et du village de Drenovc/Drenovac. Nous appelons les autorités et les communautés à s'acheminer vers la réconciliation et la cœxistence pacifique de tous les habitants du Kosovo.

La Colombie salue l'initiative prise par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Kosovo et ONU-Femmes d'appuyer l'organisme du Bureau du Premier Ministre chargé de l'égalité des sexes en vue de formuler un plan d'action pour l'application de la résolution 1325 (2000). Nous reconnaissons également le travail réalisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et ses partenaires pour mener à bien des activités d'information auprès des personnes déplacées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Kosovo.

Nous exprimons également notre appui à une approche régionale pour le règlement des problèmes et, en particulier, aux mesures prises par l'Union européenne pour rapprocher Pristina et Belgrade, ainsi qu'au rôle joué par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe dans ce processus.

Enfin, nous rejetons et condamnons les attaques en tout genre perpétrées contre les locaux et le personnel des organisations internationales présentes au Kosovo et lançons un appel au respect du travail de ces organisations, en particulier celui d'EULEX.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, pour l'exposé qu'il a fait aujourd'hui sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous souhaitons la bienvenue au Conseil au Premier Ministre serbe, M. Ivica Dačić, et le remercions pour sa déclaration. Nous souhaitons également la bienvenue à M. Hashim Thaçi, et le remercions pour sa déclaration.

Nous tenons d'abord à dire que l'Afrique du Sud apprécie et appuie le rôle que joue la MINUK sous la direction avisée de M. Farid Zarif dans la mise en œuvre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Si la situation au Kosovo est quelque peu stable, les incidents que le rapport du Secrétaire général (S/2012/603) signale à notre attention rappellent qu'il existe encore des failles susceptibles – si on n'y remédie pas et si on ne trouve pas de solution - de réduire à néant les acquis réalisés et de creuser un fossé plus profond entre les parties. Nous nous félicitons de la récente visite du Secrétaire général dans la région et de son appel à déployer des efforts vigoureux pour normaliser les relations entre Belgrade et Pristina, y compris par un engagement véritable, sérieux et sincère dans le dialogue.

Ma délégation continue d'appuyer le processus de dialogue entre Belgrade et Pristina, facilité par l'Union européenne, tel que mandaté par l'Assemblée générale. Nous constatons avec satisfaction que le nouveau Gouvernement serbe, en particulier le nouveau Président, a réaffirmé son attachement à ce processus de négociation et son engagement à honorer tous les accords conclus à ce jour. L'Afrique du Sud encourage toutes les parties à renforcer ce processus de dialogue afin de parvenir à un accord sur les questions controversées en suspens, y compris les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des accords déjà conclus. Cette mise en œuvre doit se faire avec la même bonne foi que celle qui avait du reste permis la conclusion de ces accords.

On ne saurait sous-estimer le bon déroulement des élections serbes au Kosovo. La manière pacifique et ordonnée avec laquelle elles ont eu lieu est un signe encourageant qui montre qu'il existe une volonté politique de régler pacifiquement les problèmes. Il convient de saluer l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe pour le rôle qu'elle a joué dans la facilitation de ce processus. Nous sommes toutefois préoccupés de voir que la situation en matière de sécurité dans le nord du Kosovo reste fragile. Les incessantes poussées de violence et la montée des tensions entre les groupes ethniques sont symptomatiques du fait que les questions demeurent largement non résolues

entre la Serbie et le Kosovo. Cela ne permet pas de créer les conditions propices à la paix et à la réconciliation nationale. Les deux parties doivent s'efforcer de faire preuve de retenue et éviter que des affrontements violents ne se produisent. Nous appelons toutes les parties à pratiquer un dialogue régulier et direct, qui constitue une importante mesure de confiance et leur permettra de régler les questions controversées en suspens.

Nous saluons les progrès accomplis jusqu'à présent pour identifier les dépouilles de certaines personnes disparues. Il faut saluer l'engagement et la coopération des parties sur le problème des personnes disparues. Nous restons convaincus qu'avec le soutien de la MINUK et l'aide du Comité international de la Croix-Rouge, beaucoup peut être fait.

Le traitement réservé aux minorités ethniques et l'absence de mesures de protection semblent entraver les progrès en faveur de leur retour volontaire au Kosovo. Nous avons noté que les chiffres concernant les rapatriés sont beaucoup plus faibles que l'année précédente. La communauté internationale doit réaffirmer qu'il relève de la responsabilité des autorités kosovares de s'assurer que les conditions de sécurité sur le terrain sont réunies, de protéger les droits des minorités par des lois et de garantir que des mesures de protection sont appliquées à cet égard. Ma délégation exhorte de nouveau les parties à faire preuve de la souplesse nécessaire et à coopérer en vue de trouver des solutions à cette question non réglée. Le règlement de la question du traitement des minorités ethniques au Kosovo pourrait servir d'importante mesure de confiance afin d'améliorer la sécurité et de créer un climat favorable pour que les parties puissent régler d'autres questions controversées en suspens.

Ma délégation constate avec préoccupation que la sécurité des sites culturels et religieux du Kosovo continue d'être menacée, y compris par des actes de vandalisme. Nous demandons à Pristina de renforcer les mesures de sécurité pour protéger ces sites. Les déclarations publiques d'apaisement de la part des dirigeants des deux camps sont les bienvenues et restent des contributions positives en vue de la réconciliation.

Concernant les allégations de trafic d'organes, nous avons noté les progrès qui ont été accomplis à ce jour, et tenons à réaffirmer notre position selon laquelle ces allégations doivent faire l'objet d'une enquête crédible, impartiale et indépendante, par un tiers.

Pour finir, l'Afrique du Sud continue de considérer que la résolution 1244 (1999) reste en vigueur et constitue la base du règlement de la situation au Kosovo. Il incombe donc aux présences internationales au Kosovo, et notamment à la Force de paix au Kosovo et à la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo, de garder une position constante et neutre dans l'exécution de leur mandat, conformément aux décisions prises antérieurement par le Conseil de sécurité. Les deux parties doivent s'abstenir de toute action susceptible de compromettre les acquis obtenus dans le cadre du processus de dialogue. Nous appelons donc les parties à faire montre de souplesse et à renforcer leur engagement en vue de résoudre les questions en suspens et de faire prévaloir la réconciliation.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Nous tenons à remercier le Secrétaire général de son rapport sur la Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), publié sous la cote S/2012/603. De même, je voudrais saluer le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zarif Farid, et le remercier de son exposé. Nous nous félicitons en outre des déclarations faites ce matin par le Premier Ministre serbe, M. Ivica Dačić, et par M. Hashim Thaçi.

Nous félicitons la Serbie pour la réussite de ses élections et sommes convaincus qu'une fois le Gouvernement à Belgrade pleinement en place, le dialogue avec Pristina reprendra, en vue de discuter de la mise en œuvre des accords existants et d'autres sujets. Nous accueillons avec satisfaction le fait que le nouveau Président serbe a clairement réaffirmé sa volonté de se conformer pleinement à tous les accords déjà conclus à ce jour. Le rapport du Secrétaire général décrit des faits qui prouvent que la MINUK continue de jouer un rôle indispensable de garante de la stabilité et de la neutralité au Kosovo et dans la région.

Je voudrais tout d'abord aborder la situation dans le nord du Kosovo, qui, comme l'indique le Secrétaire général, demeure fragile. Nous appelons les parties à agir avec retenue afin d'éviter un recul politique ou une résurgence de l'instabilité. Nous partageons la préoccupation du Secrétaire général face à l'intention de Pristina de transférer les fonds de l'Administration de Mitrovica par la MINUK à un bureau d'administration local, qui ne jouit ni du soutien ni de la confiance du public.

Le rapport souligne les problèmes que continuent de rencontrer les communautés minoritaires dans toutes les régions du Kosovo. Depuis le dernier rapport du Secrétaire général (S/2012/275), il y a eu une augmentation des incidents criminels dirigés principalement contre les communautés minoritaires, par rapport à la même période l'an dernier. Il est particulièrement inquiétant de constater que ces incidents sont désormais plus nombreux et plus graves. À cet

égard, nous aimerions recevoir des recommandations plus précises sur la façon dont le Conseil de sécurité peut aider la MINUK à mieux s'acquitter de son mandat, ce qui est aussi indispensable pour accroître le taux de retours volontaires au Kosovo.

Cela m'amène à un autre point, qui est la nécessité de renforcer l'état de droit et le secteur judiciaire, et notamment d'améliorer la réponse des institutions publiques, et en particulier de la police, lorsque de tels incidents se produisent. Nous voulons espérer que toutes les plaintes seront étudiées consciencieusement et que les responsables seront traduits en justice.

À cet égard, je voudrais également faire référence au travail de l'Équipe spéciale d'investigation chargée d'enquêter sur les allégations de traitement inhumain des personnes et de trafic d'organes au Kosovo. Nous suivons de près les progrès à cet égard. Nous prenons note du rapport sur les activités de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (S/2012/603, annexe I). Nous continuons de croire qu'il serait préférable de trouver un arrangement qui permettrait d'associer l'ONU au processus visant à faire toute la lumière sur ces allégations.

Enfin, nous exprimons notre appui total à la Mission, ainsi qu'au Représentant spécial du Secrétaire général. Nous espérons qu'ils continueront de remplir leur mandat conformément à la résolution 1244 (1999), qui constitue la base juridique qui doit s'appliquer au Kosovo.

M. Musayev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de sa présentation du rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2012/603). Nous nous félicitons de la participation à la séance d'aujourd'hui de S. E. le Premier Ministre de la Serbie, M. Ivica Dačić, que nous remercions, comme nous remercions M. Hashim Thaçi, de sa déclaration.

La position adoptée par l'Azerbaïdjan à propos de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Serbie et de la non-reconnaissance de la déclaration d'indépendance unilatérale du Kosovo reste inchangée. La résolution 1244 (1999) reste la base internationale juridiquement contraignante en vue d'un règlement global par le biais d'un processus politique négocié.

Nous nous félicitons de ce que les élections présidentielles et législatives serbes organisées au Kosovo en mai se soient déroulées de façon pacifique et en bon ordre et nous félicitons l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et les autres partenaires internationaux de leur contribution aux préparatifs et à la conduite de ces élections.

Nous notons que les deux parties ont exprimé leur volonté de reprendre les consultations afin de discuter de la mise en œuvre des accords existants. Nous sommes convaincus qu'une sincère détermination de poursuivre le dialogue permettra de réaliser des progrès tangibles dans un avenir proche.

Même si pendant la période considérée, la situation est demeurée généralement calme sur le plan de la sécurité, une série d'incidents survenus dans le nord du Kosovo et dans d'autres zones ont contribué à accroître les tensions sur le terrain.

Nous condamnons le double meurtre, le 6 juillet, d'un dirigeant populaire de village serbe du Kosovo et de son épouse, dans leur maison, qu'ils venaient de réintégrer récemment à leur retour au Kosovo. Nous partageons l'avis de M. Zarif, à savoir que des crimes aussi terribles ne doivent pas rester irrésolus ou impunis. Nous attendons avec intérêt les résultats de l'enquête en cours.

Une fois de plus, la situation ne s'est guère améliorée au cours de la période à l'examen concernant le retour des personnes déplacées au Kosovo. Davantage d'attention et de volonté politique est nécessaire si l'on veut inverser cette tendance continue à la baisse des retours. À cet égard, nous partageons l'avis du Secrétaire général au sujet de la nécessité, entre autres choses, d'améliorer les réponses qu'apportent les services publics, notamment la police, face aux difficultés que continuent de rencontrer les minorités dans tout le Kosovo.

Nous prenons note des informations faisant état de faits nouveaux importants concernant l'enquête menée sur les cas relatifs à la criminalité organisée, au traitement inhumain de personnes et au trafic d'organes. Nous sommes convaincus que l'établissement des faits servira les principes de justice et de primauté du droit et contribuera à un règlement politique durable. Le Conseil de sécurité doit jouer un rôle plus important à cet égard. Nous ne voyons aucun obstacle susceptible d'empêcher que le processus soit renforcé par le Conseil de sécurité et qu'il relève de sa compétence.

La question des personnes disparues reste l'un des principaux obstacles aux efforts de réconciliation. C'est pourquoi nous nous réjouissons de ce que pendant la période considérée, grâce au soutien direct de la MINUK et des autres partenaires internationaux, les parties aient fait des progrès importants en vue de régler ce problème de droits de l'homme dans un esprit de coopération. Nous espérons voir

d'autres progrès dans ce sens et encourageons les parties à poursuivre leurs efforts à cette fin.

La protection du patrimoine religieux et culturel au Kosovo doit rester l'une des priorités de la MINUK. Quelques progrès ont été observés au cours de la période à l'examen, y compris des travaux de reconstruction sur plusieurs sites, l'amélioration des rapports au niveau local et les mesures législatives prises pour renforcer la protection de sites du patrimoine culturel de certaines régions, après de longs atermoiements.

En revanche, nous déplorons vivement la poursuite des actes de vandalisme et d'intolérance religieuse. Nous rappelons que chacune des parties a l'obligation d'honorer les engagements pris à cet égard.

En conclusion, je voudrais féliciter la MINUK de ses efforts et du rôle important qu'elle joue, sous la direction du Représentant spécial, M. Zarif, dans le maintien de la paix et de la stabilité au Kosovo et dans l'ensemble de la région.

M. Menan (Togo) : Je voudrais tout d'abord exprimer mes remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, pour le rapport qu'il vient de présenter au Conseil de sécurité sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2012/603). Je remercie également S. E. Monsieur le Premier Ministre de la Serbie et M. Hashim Thaçi de leurs interventions.

Lors de la dernière séance du Conseil de sécurité sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (voir S/PV.6769), la délégation togolaise avait fait part de ses préoccupations quant aux troubles qui pourraient survenir dans le cadre de la tenue des élections législatives et présidentielles en Serbie, qui devaient associer les Serbes du Kosovo. L'atmosphère qui régnait à cette époque autorisait le scepticisme et laissait présager des lendemains incertains.

Aujourd'hui, le Togo voudrait se réjouir de la façon responsable dont se sont déroulées ces élections, comme l'indique le rapport du Secrétaire général. Cela traduit la consécration de beaucoup d'efforts de la communauté internationale et plus particulièrement la MINUK, la Force de paix au Kosovo (KFOR), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), qui ont facilité l'établissement des conditions nécessaires pour que les Serbes du Kosovo participent aux dernières consultations électorales.

Nous sommes persuadés que le contexte postélectoral ainsi créé est un moment privilégié pour amener les parties prenantes au Kosovo à œuvrer à l'affermissement et à la consolidation des acquis. Ces élections apaisées vont à coup sûr redonner aux citoyens et aux citoyennes confiance en leur capacité de dépasser leurs divergences pour construire des institutions démocratiques.

Ce climat propice ne doit cependant pas nous porter à un optimisme béat car, si des avancées ont été réalisées pour consolider les acquis des différents accords conclus entre les parties prenantes au Kosovo, des efforts restent encore à fournir pour assurer à toutes les communautés kosovares la sécurité nécessaire à leur épanouissement.

En effet, pendant la période considérée, les dispositions prises, après tant de sacrifices, pour établir la sécurité au Kosovo ont été mises à mal par des actes de violence, notamment à l'encontre du personnel de la KFOR, et par la compromission de la liberté de circuler. Ces actes, qui ont été perpétrés au Nord du Kosovo, sont de nature à remettre en cause la paix qui, au demeurant, reste encore précaire. Nous en appelons donc au sens des responsabilités de toutes les autorités et communautés kosovares afin que puisse être établie une atmosphère qui permette de mettre en œuvre les priorités du Gouvernement et de satisfaire les besoins des populations.

Aussi nous félicitons-nous de ce que le Représentant spécial du Secrétaire général ait souvent appelé au dialogue entre les parties, seul gage d'une solution consensuelle aux questions pendantes dans le nord du Kosovo, notamment celle de la représentation démocratique.

Pour ce qui est des relations entre la Serbie et le Kosovo, nous souhaitons que la formation du nouveau Gouvernement en Serbie représente une opportunité à saisir pour la reprise, sous les auspices de l'Union européenne, des consultations mises en berne entre les autorités de Belgrade et de Pristina. Mon pays invite ces deux capitales à privilégier cette voie.

Mon pays reste également préoccupé par la question des droits de l'homme au Kosovo. Nous estimons que le respect des droits de l'homme doit s'étendre à tous les acteurs de la société kosovare, au sein de laquelle tout doit être mis en œuvre afin qu'aucun acte criminel ou délictueux ne soit justifié par la liberté de religion ou de conviction. À cet égard, mon pays exhorte les autorités kosovares à établir les conditions nécessaires en vue de protéger chaque communauté dans l'exercice de ces libertés et ceci dans le respect des autres.

Les tentatives de réconciliation avec le passé du Kosovo que le Gouvernement a pu entreprendre pour surmonter les terribles maux auxquels le pays a été confronté devraient

être encouragées à ce sujet. À cet égard, mon pays salue les actions menées par la MINUK, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour promouvoir et protéger les droits de l'homme au Kosovo.

Dans le souci d'éviter les effets des doublons et d'avoir un intérêt comparatif des différentes actions menées au Kosovo en vue de la promotion de la réconciliation, du règlement politique durable de la crise et de la préservation de l'investissement considérable qu'ils ont réalisé, les partenaires devraient privilégier une approche cohérente et coordonnée s'agissant des actions engagées. Le Togo salue à cet égard les actions combien positives menées par certains partenaires qui sont constamment restés aux côtés du Kosovo, notamment la MINUK, la KFOR, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Je remercie les Premiers Ministres de la République de Serbie et de la République du Kosovo pour leur intervention. Je salue aussi la présence de M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général.

L'essentiel ayant été dit, je limiterai mon intervention à trois remarques.

Premièrement, la fin de l'indépendance supervisée du Kosovo, le 10 septembre, est une chance à saisir, non pas pour nous ramener aux controverses juridiques du passé mais pour consolider un Kosovo souverain, pacifique, démocratique et multiethnique, vivant en paix avec ses voisins. Cela passe dans l'immédiat par la reprise du dialogue entre la Serbie et le Kosovo, sous l'égide de l'Union européenne.

Nous sommes encouragés à cet égard par les déclarations des nouvelles autorités serbes annonçant leur volonté d'aller de l'avant et de mettre rapidement en œuvre les accords déjà conclus. Au-delà, Pristina doit convaincre les Serbes du Kosovo que Serbes et Albanais ont un avenir commun et des intérêts partagés, au nord comme au sud de l'Ibar, et Belgrade, de son côté, doit démanteler les structures parallèles mises en place au nord. Il est fondamental de consolider les droits des minorités dans l'ensemble du Kosovo, de continuer de protéger leur patrimoine culturel et religieux, et de garantir le retour des réfugiés dans de bonnes conditions.

Deuxièmement, la perspective de l'intégration européenne doit permettre à la Serbie et au Kosovo de tourner la page des conflits. L'avenir de ces deux pays, c'est l'Union européenne. L'octroi du statut de candidat à la Serbie et le lancement d'une étude de faisabilité en vue d'un accord de stabilisation et d'association pour le Kosovo sont des éléments tangibles des progrès accomplis. Ils ont été rendus possibles par les progrès du dialogue entre Belgrade et Pristina, qui a apporté des résultats concrets depuis mars 2011.

L'Union européenne va centrer ses efforts sur le soutien au dialogue politique entre les deux parties et au respect des accords passés entre les deux capitales. Sur le terrain, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et la Force de paix au Kosovo (KFOR) vont continuer à accompagner la transition pacifique et vont désormais mettre l'accent sur l'état de droit et la libre circulation dans le nord du Kosovo, et redimensionner leur présence en conséquence.

La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo doit prendre acte de cette évolution. La présence internationale au Kosovo n'a pas vocation à se prolonger indéfiniment, alors que les institutions kosovares gagnent en maturité et sont de plus en plus en mesure de garantir la sécurité et les droits politiques des minorités.

Troisièmement, cette région n'est condamnée ni au cycle des violences, ni au gel du conflit. La situation sur le terrain progresse dans le bon sens mais reste fragile. Les soldats et personnels déployés dans le cadre de la KFOR et d'EULEX sont chargés d'assurer le respect de la liberté de circulation au Kosovo, conformément à la résolution 1244 (1999). Toute entrave à leur propre liberté de circulation et toute violence contre eux doit être condamnée sans ambigüïté.

Enfin, l'absence de consensus de la communauté internationale ne doit pas devenir prétexte pour l'inaction. Les binationaux kosovars serbes vivant au Kosovo ont pu participer pacifiquement aux élections législatives et présidentielles de Serbie. Le transfert de la mission de sécurité du monastère de Dević à la police kosovare s'est fait de façon satisfaisante, preuve que lorsque la volonté politique des deux parties est au rendez-vous, des accords sont possibles et même rapides dans les domaines les plus sensibles.

Je reprends à présent mes fonctions de président du Conseil de sécurité.

Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 25.